

*Les interférences entre le français et le wolof au Sénégal*  
présenté par **M. THIAM Mamadou** sous la direction de  
**François Charles Gaudard** Université de Toulouse le  
**Mirail**

## **INTRODUCTION**

Le Sénégal, comme beaucoup de pays d'Afrique noire, est connu pour son identité culturelle tributaire de la diversité ethnique. Cette dernière entraîne une multiplicité de langues née des situations sociales particulières. Ceci veut dire que la formation des langues répondait à un besoin de communication et compréhension entre les communautés de même ethnie. Dans la réalité africaine et sénégalaise en particulier, la langue est le véhicule de la culture et d'un savoir faire ; son acquisition est surtout liée aux origines : c'est une forme de résistance aux influences externes.

La spécificité linguistique du Sénégal se lit aussi à travers une histoire politique. Autrefois, si on se réfère aux royaumes, on note pratiquement que le maillage territorial se confondait aux langues traditionnelles : royaume wolof au centre ouest; peul à la Vallée du fleuve au nord; sérère à la petite côte; diola au sud ouest; soninké à l'est et le malinké au sud est. Cependant, il existe un foisonnement de petites langues, surtout dans le sud où on dénote plusieurs négroïdes avec toutefois une certaine unicité culturelle.

Pour permettre aux langues nationales de jouer leur rôle dans le développement économique, social et culturel, le Gouvernement du Sénégal a mis en œuvre une politique de promotion sociale tendant à les instituer en disciplines scolaires. C'est ce qui explique que, depuis l'accession du Sénégal à la

souveraineté internationale, en 1960, un nombre important de décrets Gouvernementaux portant réforme de l'enseignement ont été mis en application.

Déjà en 1968, le gouvernement publiait dans le Journal Officiel du 31 août le décret N°68-871 relatif à la transcription des langues nationales. Il créa à la même période une Commission nationale chargée de fixer l'orthographe et le découpage des mots du wolof et du sérère. Les travaux de cette commission aboutirent à l'élaboration du décret N° 75-1021 du 10 octobre 1975. Quelques années plus tard, la commission du poular qui devait élaborer un projet de décret à l'orthographe et au découpage des mots peuls, faisait parvenir aux autorités ministérielles une proposition. Celle-ci fut acceptée par le Gouvernement qui publia à cet effet le décret N° 80-1049 du 16 juin 1980.

De nos jours, seules six langues sont reconnues officiellement : le wolof (36%) le peul (23%), le sérère (15%), le diola (6%), le soninké (4%) et le malinké (50000 personnes) selon le décret relatif à la transcription des langues nationales. Ce qu'il faut surtout signaler c'est que la cohabitation entre ces langues n'était pas si facile vu qu'il y avait d'énormes problèmes de compréhension entre des communautés de langues différentes. Par ailleurs, force est de déterminer que le wolof reste la langue la plus répandue et la plus parlée, 80% de la population la pratiquent et la comprennent malgré le fait que seulement 36% de la population appartiennent à l'ethnie wolof. L'importance de cette langue dans le vécu quotidien des populations rurales ou urbaines explique toute la problématique élaborée autour d'elle.

D'un autre côté, on retrouve le français, langue de l'écrit, de la correspondance administrative notamment. Il arrive pour la première fois au Sénégal en 1817. C'est à cette période que Jean Dard ouvre la première école d'Afrique noire francophone, à Saint Louis, au Sénégal. Son but est de promouvoir ce qu'on appelle à cette époque l'enseignement mutuel. Il s'agit d'une méthode pédagogique qui permet à un seul enseignant de former de très nombreux

élèves à la fois. Et, pendant un siècle, l'enseignement de la langue française au Sénégal s'inspirera principalement de ce modèle.

L'article premier<sup>1</sup> de la constitution sénégalaise précise que la langue officielle de la république du Sénégal est le français. Cette option, prise en 1960 n'a encore jamais été remise en cause par les autorités sénégalaises, désireuses de voire s'établir au Sénégal une véritable unité linguistique. C'est ce qui fait que le français est présent dans tous les niveaux de l'enseignement : primaire, secondaire, universitaire et professionnel. Malgré tout, sa pratique se réduit aux gens cultivés qui se rencontrent pour la première fois ou par hasard.

Langue outil et langue enseignée depuis la période d'avant indépendance, le français n'est guère utilisé que par moins de 15% de la population sénégalaise. La politique linguistique définie au Sénégal sous l'impulsion de Léopol Sédard SENGHOR est très nettement favorable à l'extension de la langue française dans tous les domaines. Le français est encore la seule clé qui ouvre les portes de la promotion sociale. Mais il ne s'agit pas seulement du français tel qu'on le pratique, dans une salle de classe. Ce français est à la fois celui de la rue, des villes, mais c'est aussi celui de la brousse (village par opposition à la ville), de l'élite, de la masse. C'est un français né de ces contacts avec d'autres langues et d'autres réalités, pratiqué par des locuteurs non natifs.

## **1 / PROBLEMATIQUE**

Outre le problème purement linguistique né de l'importation de la langue française au Sénégal, le problème politique et culturel de la cohabitation du français et des langues nationales (du wolof en particulier) est posé dans ce pays. Le président Senghor, auteur de nombreux articles sur les langues africaines parlées au Sénégal, a souligné à maintes reprises que le problème linguistique, en

---

<sup>1</sup> Loi constitutionnelle n° 63-22 du 8 novembre 1963, modifiée par la loi constitutionnelle n° 67-32 du 20 juin 1967, 68-04 du 14 mars 1968 et 70-15 du 26 février 1970

Afrique en général et au Sénégal en particulier, ne devait pas se poser en terme de dichotomie mais en terme de complémentarité. La question n'est pas, selon lui, de savoir s'il faut choisir entre le français et les langues négro-africaines mais plutôt d'instaurer au Sénégal un harmonieux bilinguisme. Cette coexistence fait que chacune de ces langues emprunte des mots ou des structures à l'autre et les assimile selon son génie ; chacune le fait selon sa propre situation socioculturelle. Ce phénomène est tellement poussé que certains mots du français sonnent bien en wolof et vice versa de telle sorte que beaucoup de personnes ne font pas la différence par rapport à l'origine. Vus les problèmes linguistiques existant actuellement au Sénégal, quelles sont les conséquences de ce contact de langues dans le vécu quotidien des locuteurs sénégalais ?

Ainsi la majeure partie des auteurs cités dans la bibliographie ont eu le grand mérite d'émettre des réflexions claires sur la cohabitation du français et des langues nationales à travers quelques unes de ses œuvres.

## **2 \ HYPOTHESE 1**

L'émergence et l'influence du français au Sénégal ne fait que renforcer la nature des différents conflits linguistiques déjà existants.

## **HYPOTHESE 2**

Les interférences entre le wolof et le français, au vu de leur ampleur, risquent de faire apparaître une langue intermédiaire dite de métissage.

### **3 \ OBJECTIFS**

A travers cette étude, il sera question de démontrer que les interférences entre les deux langues que sont le français et le wolof aboutissent à une créolisation certaine sur le plan linguistique. Mais aussi, il serait souhaitable de démontrer que ces locuteurs utilisent une langue différente de celles du départ. Au-delà de ses fondements théoriques, cette recherche veut aussi revêtir un caractère pratique.

### **4 \ METHODOLOGIE**

Pour étudier les hypothèses précitées ou tenter de répondre à notre problématique, nous allons utiliser la méthode d'enregistrement. En effet, nous souhaitons interroger les commerçants et étudiants sénégalais vivant en France ou toutes personnes susceptibles d'être originaires du Sénégal. Si nous avons choisi d'interroger ces différentes couches sociales, c'est parce qu'ils sont d'abord des wolofs et que l'utilisation de la langue française est, pour eux, nécessaire par rapport à leur statut social. De ce fait, nous allons les pousser à parler, les amener à discourir, histoire de mettre en place des situations d'interaction au niveau des discours. Cette méthode d'interview nous permettra d'analyser les différentes interférences entre le wolof et le français.

La problématique de la cohabitation entre les langues africaines et le français ne dispose pas d'une littérature assez importante malgré l'existence d'un fait indéniable : dans tout le continent, les langues nationales et le français existent avec une certaine harmonie.

Pierre DUMONT, à travers ses deux œuvres<sup>2</sup>, a tenté d'éclaircir cette situation. Nous allons toutefois nous baser sur ces œuvres, en plus de celles citées dans la bibliographie, pour essayer d'avancer dans nos recherches.

Cependant, pour mieux élargir le débat, il nous a paru judicieux d'étudier d'abord les différents conflits linguistiques avant de parler d'interférences. Etudier les conflits linguistiques au Sénégal revient à opposer d'abord les langues nationales entre elles, ensuite celles-ci et le français et enfin le français standard et le français d'Afrique.

En raison d'objectifs de la limite d'un travail de mémoire de maîtrise, nous allons choisir, pour mieux expliciter les interférences, de travailler uniquement sur les trois critères suivants : phonologiques, lexicaux et morphosyntaxiques.

---

<sup>2</sup> Cf., notes 1 et 2 p. 3

PREMIERE PARTIE  
**LES CONFLITS LINGUISTIQUES AU SENEGAL**

La présence du multilinguisme sur le territoire sénégalais a provoqué des conflits en raison du rapport de force entre ces langues. Etant donné que celles-ci ne sauraient se réduire à de simples instruments de communication extérieurs à la personnalité et à la culture des peuples, elles deviennent rapidement le symbole apparemment linguistique de la dominance politique et sociale.

Ainsi contrairement à ce que déclarent les sénégalais, leur pays n'est pas seulement une terre de dialogue. C'est une terre de conflits linguistiques où l'on tente souvent avec succès, il faut le dire, de régler par le dialogue. Le terrain conflictuel de prédilection est la langue, non seulement parce qu'elle permet de poser et de résoudre les conflits, mais parce qu'elle est source de conflits, de frictions, voire d'écrasement. L'une des sources de conflits est étroitement liée à la répartition inégale des rôles sociaux attribués aux langues en situation de concurrence.

C'est ainsi que nous distinguons : Les conflits entre les langues nationales, les conflits entre le français et les langues nationales et les conflits entre le « français standard et le français d'Afrique.



## **I. Les conflits entre les langues nationales**

Le Sénégal, comme la majeure partie des pays africains, est caractérisé par son plurilinguisme issu de la diversité ethnique. Ce phénomène a créé au sein même des groupes ethniques une véritable rivalité linguistique.

### **1. Les conflits linguistiques à l'époque des royaumes**

La relation politique entre les différents royaumes traditionnels africains s'est toujours traduite par la domination. Le Sénégal n'a pas échappé à cette règle. Avant la colonisation, le pays était marqué par l'existence d'un nombre relativement important de langues épousant de facto les différences ethniques. En effet, il est assez facile de faire la corrélation entre les ethnies, les langues et les royaumes. Le royaume du Fouta par exemple dans la Vallée du fleuve était la prédominance des Poulars. (Peuls et Toucouleurs), le royaume Wolof dans le centre et le centre ouest, le royaume Boundou dans l'extrême Sud Est avec les Soninkés, pour ne citer que ceux là.

Il va de soi que les guerres tribales qui ont jalonné l'histoire de ces royaumes se sont exprimées à travers des conflits linguistiques. Les vaincus sont toujours sous l'emprise de nouvelles formes culturelles dont la diversité est plus que manifeste. En réalité, les royaumes défaits sont marqués par l'arrivée de formes de relations nouvelles avec toutefois l'exil du pouvoir politique. Au Sénégal, il faut rappeler que les royaumes se sont toujours faits la guerre d'abord pour des raisons de prestige, mais aussi et surtout pour l'expansion de la langue. La domination est à l'origine de la superposition des langues et des cultures. Selon l'histoire, les Sérères vaincus dans le conflit qui les a opposés aux Poulars dans la Vallée du fleuve Sénégal ont été obligés de migrer vers le centre ouest du pays.

Ces mouvements migratoires constituent plutôt une forme de résistance pour échapper à la domination par d'autres langues.

En outre, le problème des mariages a aussi soulevé d'énormes rivalités entre des ethnies de langues différentes. Ainsi le mariage mixte a longtemps été refusé par les populations autochtones. Le mariage endogamique largement privilégié s'apparente plus par un refus de coexistence ou plutôt par un souci de conservation linguistique voire culturelle. Ces formes de résistances sont une valeur intrinsèque pour la pérennisation d'une langue et d'une culture.

## **2. Les conflits au lendemain des indépendances**

Après l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, un nombre important de décrets portant sur les langues nationales ont été votés par le gouvernement. Parmi ceux-ci, il faudrait citer le décret relatif à la transcription des langues nationales qui veut que seules six langues soient reconnues officiellement. Ainsi, le gouvernement sénégalais a adopté une politique linguistique restreinte à ces six langues promues au rang de langues nationales. Cette décision gouvernementale n'a pas manqué de susciter la colère des minorités ethniques qui, sur le plan linguistique, se sentent écartées.

L'annonce de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif, qui était prévue avant même l'indépendance, a créé d'énormes problèmes à l'Etat qui n'osait pas prendre une décision au début. Ainsi, Léopold Sédar SENGHOR a préféré laisser aller les choses pour qu'il n'ait pas de problème dans l'avenir. Ce n'est certainement pas une opposition fondamentale, théorique ou idéologique, de Léopold Sédar SENGHOR aux langues sénégalaises qu'il faut attribuer la lenteur des décisions politiques en matière de linguistique et celle de leur application concrète. Il semble bien, au contraire, que le flou de la politique linguistique qui n'a été explicitée soit savamment entretenu par les autorités sénégalaises. Les mesures apparemment dilatoires qui ont été prises

depuis la publication du Décret relatif à la transcription des langues nationales (1971) peuvent se justifier par la diversité des langues en présence.

Le Sénégal est un pays, on l'a vu, qui échappe à la balkanisation linguistique à la fois par le relativement petit nombre de langues qui y sont parlées et par l'expansion du wolof. Si l'expansion du wolof au Sénégal est un phénomène remarquable par son ampleur et qu'on doit en tenir compte, il ne doit pas faire oublier que les membres des minorités linguistiques, c'est un phénomène répandu en Afrique, tiennent d'abord à conserver leur propre langue maternelle. Donc quel que soit le degré de balkanisation linguistique, il justifie la prudence dont font preuve les autorités sénégalaises et qui apparaît dans la conclusion de l' « Exposé des motifs » qui précède le Décret relatif à la transcription des langues nationales.<sup>3</sup>

*« Reste une dernière question. Quelle langue nationale devra t on enseigner ? Les six langues à la fois ou le wolof, qui, s'il est la langue de la plus importante minorité, est, en même temps, compris par la majorité des sénégalais ? Le but même que nous poursuivons- la préservation, avec sa langue, des richesses de chaque ethnie nous fait l'obligation de viser l'objectif que voici : apprendre à chaque élève, à écrire dans sa langue maternelle. »*

Le texte officiel reste prudent : la perspective d'un enseignement seulement en wolof est évoqué ainsi que la nécessité d'apprendre à écrire « dans sa langue maternelle» mais rien n'est dit concernant le reste de l'enseignement. Léopold Sédar SENGHOR a donc pris la décision d'avancer à pas comptés. Mais si l'on considère avec A. BAMGBOSE<sup>4</sup>, que « la meilleure façon de comprendre la politique d'un Etat ou d'un pays est peut être d'observer la façon dont les

---

<sup>3</sup> Transcription des langues nationales (Rufisque, Imprimerie Nationale, avril 1972, p. 11).

<sup>4</sup> A. BAMGBOSE, « Evolution du rôle de la langue maternelle dans l'enseignement » in enseignement et langue maternelle en Afrique occidentale (dir. Publ. A. BAMGBOSE, les Presses de l'UNESCO, Paris, 1976, 137 p.).

*choses se passent* », on ne peut qu'être frappé par la priorité accordée de facto au wolof car l'ouverture en 1980-1981, d'une classe de sérère a été décidé pour « *calmer certains esprits inquiets à la prééminence au wolof* »<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Phrase prononcée au cours d'une conversation privée de Abdel Kader Fall ministre de l'éducation nationale (Dakar 1979).

## **I. Les conflits linguistiques entre les langues nationales et le français**

Le conflit opposant, sur le continent africain, le français aux langues locales a beaucoup plus d'ampleur. L'influence occidentale française est arrivée avec le commerce et la colonisation, et s'est infiltrée non seulement avec sa langue, mais avec la Bible et sa littérature, son administration, son idéologie politique et juridique. Ce conflit a donné lieu à des épanchements verbaux dont seule l'Afrique a le secret.

### **1. Les conflits avant l'indépendance.**

Le contact avec l'Occident a débuté par une politique pacifiste avant de finir par une guerre véritable. C'est ainsi que le signale Cheikh Hamidou Kane au début du chapitre V de l'aventure ambiguë: « *Etrange aube ! Le matin de l'Occident en Afrique noire fut constellé de sourires, de coups de canon [...] Ce fut un matin de gésine. Le monde connu s'enrichissait d'une naissance qui se fit dans la boue et le sang.* »<sup>6</sup>

En effet, les colons, dès qu'ils ont débarqué en Afrique, ils ont commencé à négocier avec le peuple sur place pour faciliter leur occupation. C'est ainsi qu'ils envoient des missionnaires qui menaient une politique de récupération avec comme seul instrument la religion chrétienne. Devant la méfiance de ces africains, ils changent de stratégie en imposant leur colonisation par la force des armes.

---

<sup>6</sup> Cheikh Hamidou KANE, *Aventure ambiguë*, Julliard, Paris, 1961

L'installation du français ne pouvait se faire sans une imprégnation préalable de cette langue. C'est ainsi que Jean Dard a eu l'idée d'ouvrir la première école française à Saint Louis du Sénégal.

Avant l'indépendance, le français a été imposé à l'école par le colonisateur avec les techniques pédagogiques et les programmes en usage en France. En effet, à l'école primaire et secondaire, on interdisait la pratique de la langue maternelle et on imposait la pratique du français. L'effectif était peu nombreux, les maîtres bien formés et la plupart des français avec une discipline stricte. Ainsi psychologiquement, on aboutissait à un résultat bien peu satisfaisant, car on créait chez l'adolescent africain, et sénégalais en particulier, un sentiment de déséquilibre du moi profond, un sentiment de reniement de sa langue et de sa culture.

Ce phénomène, généralement perçu comme une menace directe de la culture sénégalaise, a suscité au sein même du peuple une colère intense qui aboutit à une querelle linguistique de plus en plus importante. C'est dans cette perspective que la Grande Royale a déclaré à la page 57 de *l'aventure ambiguë* : « *l'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons, à juste titre. Peut être notre souvenir lui-même mourra t il en eux. Quand ils reviendront de l'école, il en est qui ne nous reconnâitrons pas.* »

Ce qui aggrave ce conflit c'est que ces langues africaines et sénégalaises en particulier sont toujours ravalées au rang de dialectes, sinon de patois par la France patrie de Malherbe, de Vaugelas, de Rivard

## **2. Les conflits au lendemain des indépendances**

Depuis 1960, le problème linguistique entre le français et les langues nationales au Sénégal ne s'est plus posé en termes de dichotomie, on l'a dit, mais

en termes de complémentarité. Et selon Léopold Sédar Senghor, la question n'est pas de savoir s'il faut choisir entre le français et les langues nationales, mais plutôt d'être capable d'instaurer au Sénégal un harmonieux bilinguisme.

L'avènement de cet harmonieux bilinguisme français-langues nationales n'est pas une utopie au Sénégal. En effet, ce pays échappe à la balkanisation linguistique même si, comme on l'a vu, le nombre de langues réellement parlées du nord au sud et de l'est à l'ouest est supérieur à six. Un phénomène a déjà été relevé depuis longtemps : il s'agit de l'expansion du wolof au Sénégal. Il existe au Sénégal une vigoureuse expansion du wolof qui se fait sentir jusque dans le sud du pays, en Casamance. Ce grand courant linguistique est de nature à faciliter l'instauration du bilinguisme.

On constate dans toutes les régions, que cette expansion est d'abord un phénomène urbain. Le wolof, langue de la ville, est donc devenu, de facto, la langue véhiculaire du Sénégal et nombreux sont ceux, même non wolofs, qui prônent son utilisation, exclusive des autres langues sénégalaises, dans les programmes de la future école sénégalaise.

Dans le domaine politique, il est intéressant d'étudier l'usage du français et des langues sénégalaises, à l'intérieur et à l'extérieur du Sénégal, que font les hommes formés à l'école française.

D'une façon générale, les hommes politiques sénégalais savent qu'à l'intérieur du Sénégal, l'emploi des langues sénégalaises peut contribuer grandement à resserrer les liens de fraternité entre le peuple et eux. Au contraire, l'emploi du français contribue à rehausser l'autorité des hommes politiques et à conserver aux relations de travail un ton formel et distant.

A l'extérieur du Sénégal, le français demeure la seule langue de communication internationale utilisée par les hommes politiques sénégalais. Une exception, pourtant, mérite d'être signalée : celle de la Gambie. En effet, dans ce

pays, ancienne colonie britannique ayant accédé à l'indépendance en 1965, le wolof, bien qu'il soit loin de représenter la langue de la majorité ethnique, est devenu la véritable lingua franca de Banjul, la capitale. Le wolof, en pleine expansion en Gambie comme au Sénégal, est donc considéré par les autorités politiques gambiennes comme un facteur capital de détribalisation et semble être également la langue la plus apte à renforcer l'héritage commun et le fond culturel des deux républiques.

On peut donc considérer que le français demeure la langue privilégiée de la diplomatie et de la politique sénégalaise : c'est la langue de l'Autorité, celle de l'Etat. Pourtant l'utilisation de plus en plus importante du wolof dans les relations sénégalaises, capitales pour l'avenir des deux pays, confirme, de facto, que cette langue africaine n'a pas tout à fait le même statut que les autres. Ce choix linguistique est en même temps politique puis que dans l'esprit des locuteurs privilégiés que sont les Autorités des deux états, il contribue à consolider l'unité entre leurs pays. Face au français et à l'anglais, respectivement langues étrangères obligatoires au Sénégal et en Gambie, pôles d'un bilinguisme occidental senti comme nécessaire mais non suffisant, le wolof s'impose peu à peu comme une véritable langue nationale africaine.

Ceci est confirmé par la répartition horaire, favorable au wolof sur les ondes de la radio diffusion sénégalaise. Celle-ci émet sur deux chaînes : la chaîne nationale et la chaîne internationale. Les langues africaines, en revanche, sont pratiquement absentes de la presse écrite. Le Soleil est le seul quotidien national et il est entièrement rédigé en français, de même que les autres presses privées de création récente comme le Sud quotidien, Walfadjri, ou Le Politicien, journal satirique inspiré du Canard Enchaîné. En décembre 1971 avait été créée la revue mensuelle Kaddu, entièrement en wolof, animé par l'écrivain Ousmane Sembène et le linguiste Pathé Diagne. Après quelques mois d'existence difficile, cette revue, au tirage très réduit, a disparu de la scène. Elle a été remplacée, récemment par Andë Sopi, organe du parti Démocratique sénégalais, également en wolof, dont l'existence semble déjà menacée.



Le français occupe donc une place prépondérante au Sénégal, face aux langues africaines presque totalement absentes, vingt ans après l'indépendance politique, de l'enseignement et de l'information, par exemple. Pourtant le français n'est pas la langue des Sénégalais, qui parlent wolof dans la rue, c'est-à-dire dans la vie. La francophonie vécue au Sénégal, comme dans le reste de l'Afrique francophone, on l'a dit, ne doit pas se poser en termes d'opposition. Est apparue depuis trois décennies aux vrais défenseurs de la francophonie, la nécessité politique, économique, sociale et culturelle de la complémentarité linguistique. Cette idée, maintes fois exprimée par Léopold Sédar Senghor, l'a été une nouvelle fois, et solennellement lors de *la cinquième biennale de la langue française* qui s'est tenue à Dakar en 1973.

Le problème des relations entre le français et les langues africaines ne se présente pas néanmoins, au Sénégal de la même façon que dans les autres pays d'Afrique francophone du fait de l'expansion du wolof. On a dit que ce pays était, linguistiquement, dans une situation privilégiée parce qu'il échappait à la balkanisation linguistique. Ceci est vrai dans la mesure où le wolof est devenu, réellement, la langue véhiculaire du Sénégal, l'outil de communication privilégié des sénégalais mais non leur instrument de promotion, ceci étant encore réservé au français. Cette contradiction entre le dynamisme du wolof et le rôle secondaire qu'on lui fait jouer dans la vie pratique, économique et sociale, pose en termes ambigus le problème de ses rapports avec le français.

### **III. Les conflits linguistiques entre le français standard et le français du Sénégal**

Le conflit qui nous paraît le plus important pour expliciter notre problématique est celui qui oppose la langue française au français d’Afrique et du Sénégal en particulier. C’est ce qui fait que nous allons nous appesantir plus sur ce thème pour mieux montrer les écarts.

Les variantes et les enrichissements régionaux sont les éléments constitutifs d’une norme propre au français en Afrique, et au Sénégal en particulier. Léopold Sédar Senghor, ancien président de la République du Sénégal, agrégé de grammaire, écrivait dans la préface au Lexique du français au Sénégal : « Nous sommes pour une langue française, mais avec des variantes, plus exactement des enrichissements régionaux ». Cette variété régionale du français, qui est conforme à une norme locale implicite, assure les fonctions de langue véhiculaire entre sénégalais francophones appartenant à la classe moyenne lettrée. Il s’agit d’une variété fonctionnelle du français qui, tout en étant proche du niveau standard, comporte des régionalismes.

#### **1. Les enrichissements régionaux employés avant les indépendances**

Ces particularités touchent des mots et des sens ; elles peuvent être de nature grammaticale ou stylistique : emprunts et néologismes ; restrictions, extensions de sens et métaphore ; différences de niveau de langue ou de connotation... En voici quelques exemples : amante a le sens de « petite amie » ; arachide est plus fréquent au Sénégal qu’en France et couvre parfois les emplois de cacahuète ; latérite, « couche rouge ou brune des plateaux des régions

tropicales », est considéré comme une particularité par sa fréquence et par ce qu'il relevait de langue courante employée en Afrique par les colons.

Ailleurs, banco, harmattan, balafon, yassa et djémbé sont considérés comme des emprunts et des néologismes liés à la nécessité de dénommer des réalités étrangères à la civilisation de l'Hexagone. Quant à coépouse ou co-épouse « épouse d'un polygame par rapport aux autres épouses du même homme » et bureaucrate, dans le sens non péjoratif d' « employé de bureau », ce sont des particularités qui relèvent respectivement de la syntaxe, de la forme des mots et du sens. Ces mots et ces sens particuliers du français du Sénégal sont nombreux et ont l'objet de relevé assez exhaustif (dont on trouve une bonne partie dans l'Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire). C'est dans le français courant du Sénégal qui n'est ni un « petit français » ni un « français populaire », mais un français qui a su s'intégrer dans un tissu socioculturel authentiquement sénégalais. On rencontre un important lexique dont expressions comme : école coranique, « école religieuse musulmane où l'on enseigne l'arabe et le Coran » ; calèche, « voiture découverte à deux roues et une seule banquette tirée par un cheval », contrairement au français central où le terme est réservé à une voiture à quatre roues munie à l'arrière d'une capote à soufflet ; descendre, « quitter le travail ou l'école » ; dibiterie, « lieu où l'on prépare et où l'on vend de la viande grillée ».

Il existe aussi d'autres expressions qui sont la marque de l'influence des langues nationales sur le français comme : chercher une femme (wuut jabar), « avoir l'intention d'épouser la fille à laquelle on vient faire la cour » ; payer leur travail (fay seen ligéy), « verser en guise de rémunération la somme convenue pour l'exécution d'un travail » ; travailler quelqu'un, « marabouter, envoûter ». Toutes ces expressions sont, comme dirait Macouta-MbOUKOU « accessibles » à tout sénégalais francophone.

## 2. Coloration africaine au lendemain des indépendances

Ces faits de langues montrent également que les sénégalais, ayant adopté la langue française au lendemain des indépendances, se sont réellement approprié cette langue tout en conservant leur tradition et leur culture. En conséquence, le français a été, dans la plupart des cas, adapté aux réalités locales. Cette nouvelle mission du français, qui consiste à véhiculer les valeurs culturelles et linguistiques dont les sénégalais ont indéniablement besoin, explique et alimente la norme linguistique que certains écrivains revendiquent clairement. Ainsi Massa Makan DIABATE, auteur de la célèbre Trilogie de Kouta, déclare : « *J'essaie de donner à mon français, qui n'est pas le français de France, une coloration africaine, en y mêlant des proverbes, des récits et surtout en faisant, comme je l'ai toujours dit, « quelques petits bâtards à la langue française », (...) mais je pense que je suis fondamentalement francophone* »<sup>7</sup>.

Par le biais de tels écrivains, la littérature en français langue seconde procurera donc une attestation écrite à la norme du français africain. En outre, les écrivains en général et les locuteurs en particulier marquent par l'usage du français qui leur est propre leur double appartenance nègre et francophone.

Dans les particularités du français africain en général et sénégalais en particulier, il faut voir le signe non seulement d'une appropriation du français qui a acquis le statut de langue seconde, mais aussi et surtout l'expression d'une revendication de copropriété, conséquence d'une co-présence du français et des langues de souche sénégalaise sur une bonne partie de l'étendue du territoire national. La francophonie africaine en général et la francophonie sénégalaise en particulier, est une francophonie ouverte au souffle fécond des langues et cultures africaines. C'est sa particularité qui fait sa richesse. Elle est réfutation des droits d'unicité et des revendications linguistiques du droit de diversité des langues et

---

<sup>7</sup> Massa Makan DIABATE, Trilogie de Kouta, publication C.L.A.D, Dakar, 1995

des cultures dans le comportement langagier. La coloration que porte le français en fonction de l'espace d'accueil est les révélations de cette richesse qu'une langue de partage peut et doit accueillir. Le français en francophonie est une langue qui porte en elle-même les traces de son biculturalisme.

## **CONCLUSION**

En définitive, à l'exemple de nombreux pays d'Afrique, le Sénégal est caractérisé par la diversité linguistique et culturelle de la rencontre de deux grandes civilisations : la négro africaine et l'occidentale française. La civilisation négro africaine est transmise par les nombreuses langues nationales. Ainsi en considérant la population du Sénégal (9.2 millions), on peut dire que les ethnies sont fort nombreuses dans ce pays, sans oublier qu'à l'intérieur de chacune des ethnies il peut exister des sous groupes qui parlent des langues parfois très différentes des autres sous groupes de la même ethnie. Quant à l'influence française, elle est arrivée avec le commerce et la colonisation, on l'a dit, et s'est infiltrée non seulement avec sa langue, mais avec la Bible et sa littérature.

Rappelons que ce multilinguisme a engendré des antagonismes parfois très poussés en raison des rapports de domination dans les domaines culturel, social, économique et politique. C'est ce qui a même entraîné les conflits linguistiques entre les différentes langues en présence. Ces conflits ont beaucoup plus d'ampleur avec l'infiltration de la langue française qui, dès son arrivée sur le territoire sénégalais, a été imposée par l'administration coloniale. C'est face à cette situation que les Autorités sénégalaises, ayant adopté le français comme langue officielle en 1960, ont intervenu à travers une série de décrets pour éviter toute désintégration nationale. C'est dans cette perspective que fut créé en 1971 le décret relatif à la transcription des langues nationales qui veut que seules six langues nationales soient reconnues par l'Etat dont le wolof, le peul, le sérère, le diola, le malinké et soninké.

Mais même ces décisions gouvernementales n'ont pas pu calmer ces conflits vu qu'elles n'arrangeaient pas les minorités ethniques. Ainsi la violence des réactions devant ces décisions prouve éloquemment que le pluralisme linguistique est un problème à la fois complexe et sensible.

DEUXIEME PARTIE  
**GENERALITES SUR LES INTERFERENCES**  
**ENTRE LE FRANÇAIS ET LE WOLOF**

## I. Problèmes de définition du concept de l'interférence

### 1. Les définitions lexicographiques

Il faut distinguer les descriptions de l'interférence dans l'analyse de l'emprunt linguistique :

- La première qui est du domaine de la parole est personnelle et contingente.
- La seconde qui est du domaine de la langue est collective et systématique.

La consultation d'un certain nombre de dictionnaires de langue française nous a quand même permis de cerner de manière précise la définition du mot interférence. Le verbe interférer est une formation à partir du latin « interferre » (de inter : entre et ferre : porter). Donc étymologiquement le mot interférence signifie un phénomène résultant d'un contact.

Le PETIT LITTRE donne au concept une signification scientifique : « *Le phénomène d'optique dans lequel un point lumineux envoie ses rayons sur deux miroirs plans métalliques faisant entre eux un angle presque droit, ces rayons réfléchis sur un écran y produisent des bandes alternativement brillantes et obscures* »

Dans le Petit Larousse illustré 2004, le terme renvoie à une « *rencontre, une conjonction de deux séries distinctes de phénomène, une interaction.* »

Enfin le Grand Robert de langue française lui donne une connotation sociolinguistique : « *Un phénomène résultant de contact entre deux usages sociaux.* »



Outre les définitions lexicographiques, nous avons jugé nécessaire de faire appel à des définitions de quelques sociolinguistes car celles-ci nous permettent de mieux élucider le concept.

Ainsi Véronique CASTELLOTTI donne la définition suivante<sup>8</sup> : « *phénomène désignant l'incursion, à l'intérieur d'une production dans une langue, de formes appartenant à une autre langue. Cette notion, largement utilisée par les analyses contrastives pour désigner les influences que la L1 exerce sur la L2, a été alors envisagée comme un phénomène essentiellement individuel et négatif : dans cette conception, le rôle essentiel de la L1 est de perturber l'accès à la L2.* »

Si V. CASTELLOTTI parle d'incursion de formes entre deux langues, William Francis MACKEY avance que : « *L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre.* »<sup>9</sup>

## **2. La variation de l'interférence**

Dans le parler d'un bilinguisme, la configuration et le nombre d'interférences varient selon le moment et les circonstances. L'interférence variera en fonction de la forme, du style, du registre et du contexte que le bilingue se trouvera employer. La forme employée peut être la langue parlée ou écrite. Les bilingues semblent résister plus facilement à l'interférence quand ils écrivent à un ami que quand ils lui parlent ; l'importance du nombre d'interférences dans la langue parlée explique bien évidemment notre choix.

L'interférence varie aussi en fonction du style du discours : description, narration, conversation. Le type et le nombre d'interférences que l'on notera dans la narration d'une anecdote peuvent différer considérablement de ce qu'on relèvera dans l'échange d'une conversation courante.

---

<sup>8</sup> Véronique CASTELLOTTI, La langue maternelle en classe de langue étrangère, CLE international, janvier 2002 p. 113

<sup>9</sup> William Francis MACKEY, Bilinguisme et contact des langues, 1976, Edition KLINCK SIECK, Paris, P.397

L'interférence peut aussi, quelles que soient les autres variables, changer du rôle social du locuteur ; c'est-à-dire selon le registre utilisé. Un bilingue français wolof peut s'assurer que tous les mots sont français s'il parle en français à la radio ; mais en même temps il peut être tout à fait inconscient du nombre de mots wolofs qui se glissent dans son discours. Cependant, s'il parle d'un sujet qu'il a traité avec un ami, autour d'un verre, il n'y regardera pas de si près ; il parsèmera son propos de mots qui ne sont pas français ; et pourtant, la proportion d'interférence pourra être moindre.

A l'intérieur de chaque registre, il y a un certain nombre de contextes, et chaque contexte peut modifier le type et la quantité d'interférence. Le bilingue wolophone peut parler à son ami autour d'un verre en présence de ses supérieurs ou en compagnie de ses collègues, dans chacun de ses contextes, l'interférence peut varier selon les situations.

A chaque niveau du discours, ce qui est importé peut être un élément ou une combinaison d'éléments, en d'autre terme, cela peut être une unité ou une structure. Ainsi c'est en identifiant le niveau d'où cette forme provient que nous serons en mesure de déterminer le type d'interférence. Elle peut se rencontrer une fois ou plusieurs fois dans un énoncé.

### **3. L'identification de l'interférence**

Lorsque nous entendons dans un discours wolof un élément de la langue française et vice versa, nous ne pouvons pas savoir de façon immédiate si cet élément a été intégré dans le code du locuteur ou si on a affaire à un cas d'interférence dans le message. Il est en fait parfaitement possible d'étudier l'un indépendamment de l'autre. Les types d'intégration dans le code, appelés

généralement « emprunts », ont été souvent classés et analysés. Mais on ne sait pas toujours s'il s'agit d'emprunt ou d'interférence.

On peut obtenir des indications sur l'intégration d'un mot dans le code en observant comment il est utilisé dans le discours. S'il est combiné avec la morphologie et la phonologie indigène d'un sujet parlant, il est susceptible d'être intégré plus que le cas contraire.

Exemple :

Il joue au cora.

Cet exemple indique un certain degré d'intégration. De même, pour un mot, la prononciation serait conforme à la structure phonologique de la langue du pays utilisant ce mot.

Exemple :

Le wolof *oto* pour *auto*

Si un bilingue wolophone utilise le mot *carax* dans un énoncé en français nous n'avons pas le moyen de savoir si ce mot *carax* remplace le mot français *sandale*, ou bien s'il se contente d'emprunter le mot à son code wolof pour une quelconque raison sociale ou psychologique. Si on découvre qu'il ne connaît pas le mot français pour *carax* et qu'il utilise le mot *carax* en français pour dire sandale, nous saurons alors que nous n'avons pas affaire à un cas d'interférence. D'autre part, s'il ne sait pas comment dire *sandale* en français, cela peut être ou non une indication que son utilisation du mot *carax* est un cas d'interférence.

Il y a trois démarches à suivre pour décrire l'interférence :

- Découvrir précisément quel est l'élément étranger que le locuteur introduit dans son discours.
- Analyser ce qu'il en fait (substitution ou modification)
- Etablir dans quelle mesure les éléments étrangers remplacent les éléments de la langue réceptrice.

Cette démarche à suivre consiste à identifier l'élément étranger, à le comparer avec ses équivalents dans le parler unilingue de la région et à découvrir dans la langue étrangère la source qui est à l'origine de l'interférence. Cette démarche repose sur une description précise et complète des deux langues en cause et une analyse des différences qu'elles présentent. Malheureusement on ne dispose que de très peu de descriptions différentielles complètes. Et la plupart de celles qui existent sont beaucoup trop sommaires pour permettre de procéder au type d'analyse des niveaux culturels, sémantique, lexical, grammatical et phonologique dont nous allons maintenant dans les études contrastives.

## **II. Etudes contrastives**

Toutes les études contrastives qui ont été entreprises à partir des années soixante ont eu pour objectif de mesurer les écarts relevés dans la langue cible, nés de la maîtrise d'une langue première.

Ces études se réfèrent à l'existence d'une langue maternelle en contact avec la langue étrangère, objet d'apprentissage. En effet, notre étude contrastive reconnaît explicitement l'existence d'une langue maternelle africaine (wolof) au système différent de celui de la langue cible qui est le français dans une partie importante du continent africain et au Sénégal en particulier. Elle reconnaît par conséquent le statut de la langue vernaculaire et modifie l'attitude des locuteurs sénégalais face à leur propre langue en leur montrant que celle-ci est un système parfaitement comparable, à tous les niveaux de l'analyse linguistique, à celui du français. Ces études linguistiques comportent nécessairement des prolongements d'ordre sociolinguistique au Sénégal c'est-à-dire qu'il faut distinguer la situation où le français, langue cible, est le seul moyen de promotion sociale à l'intérieur du pays.

Donc l'approche sociolinguistique du problème du contact entre le wolof et le français soulève au Sénégal d'autres difficultés. Ce problème se révèle dans toute

son acuité partout en Afrique francophone et particulièrement au Sénégal. En effet, on peut affirmer que dans cette partie du continent africain, le français est le seul moyen d'accès à la culture. Il ne s'agit pas ici, bien évidemment, de la culture traditionnelle africaine qui possède ses propres véhicules linguistiques. En réalité, dans tous les pays d'Afrique où il est constitutionnellement la langue officielle, même lorsqu'il n'est pas la langue véhiculaire, comme c'est le cas au Sénégal où c'est le wolof qui joue ce rôle, le français occupe une place particulière puisqu'il est le seul moyen de promotion sociale. C'est dans ce sens très large qu'il faut comprendre l'emploi du mot culture. La question n'est donc pas de savoir si le français est capable de véhiculer les valeurs socioculturelles sénégalaises mais plutôt d'étudier si le rôle joué par le français au Sénégal ne conditionne pas la qualité même de ce français. Langue étrangère au Sénégal, par exemple, le français ne l'est pas au même titre que l'anglais en France. Les études contrastives entreprises au Sénégal doivent donc prendre une résonance toute particulière, compte tenu de ces considérations d'ordre sociolinguistique. C'est un français parfois hyper correct, parfois simplifié à l'extrême, parfois marqué sur le plan phonologique, morphosyntaxique ou lexical, mais c'est toujours un français langue seconde qui doit être comparé aux langues nationales dans une perspective interférentielle.

## **1. Etat des études antérieures**

### **1.1 Les études sur les interférences phonologiques**

Le problème des interférences phonologiques a donné matière à la publication de plusieurs études par le CLAD<sup>10</sup>. La plupart d'entre elles sont dues à Maurice Calvet, comme *Le français parlé, étude phonétique, interférences du phonétisme wolof*<sup>11</sup>. A la suite de cette étude fondamentale, M. Calvet a vérifié et confirmé les résultats théoriques auxquels il était parvenu en interrogeant un

---

<sup>10</sup> Centre de Linguistique Appliquée de Dakar

<sup>11</sup> M. Calvet, *le français parlé, étude phonétique, interférences du phonétisme wolof*, IV A, 1965

certain nombre d'élèves du lycée de Thiès. C'est l'objet de sa publication sur *Le français parlé, enquête au lycée de Thiès*<sup>12</sup>

## **1.2 Les études sur les interférences morphosyntaxiques**

La plupart des études consacrées par le CLAD<sup>13</sup> au problème des interférences morphosyntaxiques français – wolof sont dues à S. Grelier et portent sur la comparaison morphosyntaxique de l'anglais, du wolof et du français (le nominal) et sur la *Recherche des principales interférences dans les systèmes verbaux de l'anglais, du wolof et du français*<sup>14</sup>.

Parallèlement, des études ponctuelles comme celle de G. Ndiaye dans sa conférence sur les *Aspects et problèmes du bilinguisme*<sup>15</sup> ont pris ça et là quelques uns des résultats sur S. Grelier.

## **1.3 Les études sur les interférences lexicales**

Les problèmes soulevés par les interférences lexicales français et wolof n'ont pas fait d'objet d'études systématiques aussi nombreuses que les interférences phonologiques ou morphosyntaxiques. La question est abordée rapidement dans la conférence de G. Ndiaye sur les *Aspects et problèmes du bilinguisme*. De plus amples informations sont fournies par l'étude de Pierre Dumont sur les *Emprunts du wolof au français*<sup>16</sup>.

Les études contrastives entreprises par les chercheurs du CLAD répondent donc à la définition que l'on s'accorde généralement à leur donner. Elles relèvent

---

<sup>12</sup> M. Calvet, *Le français parlé, enquête au lycée de Thiès*, IV A, 1965

<sup>13</sup> cf. note 3

<sup>14</sup> S. Grelier, *Recherche des principales interférences dans les systèmes verbaux de l'anglais, du wolof et du français*, N° 31, 1969, 179 pages.

<sup>15</sup> G. Ndiaye, *Initiation à la linguistique générale. Aspects et problèmes du bilinguisme*, CLAD N° 26 bis, 29 pages, 1967.

<sup>16</sup> Pierre Dumont, *Les langues africaines au Sénégal. Les Emprunts du wolof au français*, N° 50, 1973

et mesurent dans la langue cible les écarts dus à la connaissance et à la pratique quotidienne d'une langue maternelle.

A travers ces études, il est possible de dégager un certain nombre de facteurs pertinents qui jettent toute la lumière sur le problème de l'interférence et qui éclairent également les problèmes nés du contact entre le français et le wolof.

## **2 Structure des systèmes phonologiques entre le français et le wolof**

### **2.1 Les systèmes consonantiques**

Le jeu de la comparaison des systèmes phonologiques en présence se trouve modifié par l'attitude linguistique du locuteur wolof, variant selon qu'il s'exprime en français ou en wolof. Ainsi par exemple la comparaison des systèmes consonantiques français et wolof laisse apparaître que les phonèmes du français [z], [Z] et [ʃ] seront vraisemblablement assimilés au [s] wolof et qu'au [v] français peut correspondre [w] wolof. L'absence d'une corrélation de sonorité au niveau des constrictives en wolof est à l'origine de cette zone d'interférence extrêmement large et source de très nombreuses confusions.

L'étude théorique des substitutions phonologiques n'est pas suffisante. C'est ainsi qu'on s'est aperçu que les phonèmes du français [ʃ] et [Z] sont respectivement réalisés [s] et [z] par les locuteurs wolophones s'exprimant en français, il n'en est pas du tout de même lorsque ces mêmes locuteurs s'expriment en wolof en ayant recours à des emprunts wolofisés possédant initialement en français un [ʃ], un [Z] ou un [z]. En effet, dans ce dernier cas, les trois phonèmes constrictifs, inconnus du wolof, sont systématiquement réalisés en [s]. On peut donc affirmer que l'attitude linguistique du locuteur wolophone change selon qu'il s'exprime en français ou en wolof. Dans le premier cas il se contraindra à prononcer un son qu'il ne possède pas dans sa langue maternelle. Dans le second

cas, il ramènera tous les sons qu'il ne possède pas dans la langue maternelle au seul qu'il est habitué à réaliser, à savoir le [s].

La comparaison terme à terme des systèmes consonantiques français et wolof permet à G. Ndiaye de faire des prévisions d'interférence exprimées de la façon suivante à la page 20 de son étude sur les *Aspects et problèmes du bilinguisme*<sup>17</sup>

*« Le français possède six phonèmes consonantiques dont les réalisations sont inconnues du locuteur wolof : la constrictive palatale sourde [ʃ], la série des constrictives sonores : [v], [z], [ʒ] et la semi-voyelle [ɥ].*

*Le locuteur wolof identifiera ces phonèmes avec les phonèmes de son système qui s'en rapprochent le plus... »*

Un fait de distribution est à noter pour le français et le wolof. Dans ces deux langues l'opposition p \ b est pertinente, mais il se trouve qu'en wolof le [b] est réalisé imploré et par conséquent légèrement assourdi, en finale absolue, d'où une confusion entre [p] et [b] dans cette position pour les locuteurs wolophones dont le français est la langue cible. Cette constatation est valable pour toutes les occlusives sonores en position finale et touche donc les oppositions p \ b, t \ d, k \ g.

## **2.2 Les systèmes vocaliques**

Ce qu'il faut surtout souligner c'est le déséquilibre du système vocalique wolof (voyelles longues - voyelles brèves), comme le montrent les tableaux suivants :

### **1) voyelles longues**

<sup>17</sup> Ndiaye (G), 1967.



ii	uu
ée	óó
ee	oo
aa	

## 2) voyelles brèves

i	u
é	ë
e	o
a	

Considérons maintenant le système vocalique français :

### Voyelles non nasales

i	y	u
e	ø	o
E	œ	
a		

### voyelles nasales

E)	œ)	)
	ã	

Le wolof ne possède pas les voyelles [y], [ø], [œ] ni les voyelles nasales français [ã], [E], [œ]. Par contre, il oppose les voyelles brèves aux voyelles longues. Les voyelles brèves sont de timbre souvent indécis, et elles se réalisent avec relâchement.

En wolof, comme en français, la distinction des timbres intermédiaires ne se fait que très difficilement. Les locuteurs des deux langues vont avoir tendance à confondre [é] et [e]. Ceci est d'autant plus valable que la distribution de ces deux phonèmes n'est pas la même en français qu'en wolof.

Non seulement le wolophone qui apprend le français identifie les phonèmes nouveaux aux phonèmes qui lui sont familiers, mais encore il leur

applique les variations que subissent ces derniers dans sa langue suivant les contextes : on sait qu'en français, la longueur vocalique n'est pas pertinente ; elle existe néanmoins à titre de variante phonétique, dans certains contextes. A la finale, devant une consonne, [o], [ø] et les voyelles nasales sont toujours longues ; les autres voyelles sont longues lorsqu'elles sont suivies de [r], [Z], [z], [v].

### **3 La comparaison grammaticale des deux langues en présence**

Un des principaux obstacles à l'apprentissage du français parmi ceux contre lesquels peut buter le locuteur wolophone est la superposition des difficultés formelles et sémantiques. Il s'agit, en effet, d'un problème important qui peut surgir même dans les cas où des correspondances formelles qui restent à établir de façon systématique et exhaustive pour l'élaboration éventuelle d'une grammaire comparée, peuvent servir de point d'appui à une reconstruction fautive mais logique du système grammatical du français en masquant les oppositions d'ordre sémantique.

Dans certains domaines bien particuliers et variant selon la morphologie et la syntaxe des langues en présences, l'étude de ces analogies formelles a permis de découvrir certains éléments du système de correspondances que peut se forger le locuteur en situation d'apprentissage. La plupart du temps, ces tentatives aboutissent à un échec de la complexité des formes en présence.

#### **3.1 La détermination**

L'étude de la détermination en français et en wolof est illustration intéressante de la tentative d'approche formelle de comparaison morphosyntaxique. Elle se fonde sur une catégorisation qui convient mal au wolof où l'on voit difficilement comment on peut assimiler le morphème de classe à un

article, mais a l'avantage d'englober les déterminants français : déterminatifs, possessifs, article défini, indéfini, partitif et absence d'article.

**- Article indéfini**

WOLOF	benn / ay
FRANÇAIS	un, une / des

**- Article défini**

WOLOF	morphème de classe (singulier ou pluriel) + morphème locatif (i : proximité ; a : éloignement)
FRANCAIS	le, la / les

Exemples :

Kër gi = la maison (proximité)

Kër ga = la maison (éloignement)

L'absence d'article se trouve dans les deux langues et le partitif existe seulement en français. Enfin les articles défini et indéfini sont toujours antéposés au substantif en français. Il l'en est de même en wolof pour l'indéfini alors que le défini est postposé.

Les correspondances formelles sont donc très aisées à établir au niveau de la détermination.

**3.2 Les possessifs**

Il en est de même pour les possessifs, comme le prouvent les tableaux suivants cités par S. Grelier dans son *Essai sur le nominal*<sup>18</sup> :

**- Les adjectifs possessifs**

<sup>18</sup> S. Grelier, 1966, p. 108

WOLOF	sama, sa, -am
FRANCAIS	mon, ton, son notre, votre, leur

Exemples :

Sama ligëy : mon travail

Sa ligëy : ton travail

Ligëyam : son travail

**- Les pronoms possessifs**

WOLOF	sama bos, sa bos, bosam sunubos, seen bos, seen bos
FRANCAIS	le mien, le tien, le sien le nôtre, le vôtre, le leur

Exemples :

Jël na sama bos : j'ai pris le mien

Jël na sa bos : j'ai pris le tien

Jël na bosam : j'ai pris le sien

Jël na sunubos : j'ai pris le nôtre

Jël na seen bos : j'ai pris le nôtre ou j'ai pris le leur

Il est même possible d'établir un réseau de correspondances formelles au deuxième degré des langues puisqu'en wolof comme en français, les relations morphologiques entre les possessifs et les personnels sont évidentes, comme le montre le tableau suivant<sup>19</sup>

<sup>19</sup> S. Grelier, 1966, p.108

WOLOF	sama / dama nga / sa sunu / nu, danu, lanu seen / ngeen, dangeen, mangeen, leen seen / leen
FRANÇAIS	mon, mien / me, moi ton, tien : te, toi son, sien / se, soi notre, nôtre / nous votre, vôtre / vous leur / lui, leur

## 1. Les systèmes verbaux

Mais alors qu'on pourrait utiliser ces correspondances morphologiques parallèles en français et en wolof comme des points d'appui pour l'apprentissage de l'une ou de l'autre des langues en présence, les études contrastives réalisées se contentent de souligner le risque de confusion que soulève ce parallélisme. Si des correspondances formelles de ce type sont relativement aisées à établir au niveau de la détermination, comme le montrent les exemples précédents, il n'en est pas de même du système verbal.

En effet, ce sont des conceptions linguistiques différentes qui président à l'organisation de deux systèmes : celui du français fondé sur des oppositions d'ordre modal et temporel, celui du wolof sur des oppositions d'ordre aspectuel. Ainsi, toute tentative de classification des formes verbales du français correspondant à celle de l'aspect zéro en wolof s'avère très rapidement inadéquate. Voir le tableau récapitulatif à la page 18 de l'étude de S. Grelier<sup>20</sup>

<sup>20</sup>S. Grelier, Recherche des principales interférences dans les systèmes verbaux de l'anglais, du français et du wolof, Page 18

Cependant, il est des cas où, même pour l'étude comparée des systèmes verbaux, on pourrait faire appel à certaines correspondances formelles français – wolof, qui n'ont pas été sans jouer un rôle important dans le contact entre les deux langues, au niveau des emprunts par exemple. C'est ainsi qu'on pourrait s'appuyer sur l'antéposition du sujet commune au français et au wolof, dans les exemples suivants :

**WOLOF : aspect zéro**

mu ne  
sama baay dem

**FRANÇAIS : présent de l'indicatif**

Il dit  
Mon père part

Toutes les études contrastives comprennent donc un examen comparé de la distribution des formes en français et en wolof. Pour le système verbal, l'étude de la distribution des formes se situe au niveau de la phrase et du paragraphe et pose le problème de la concordance des temps en français. Les différentes formes du passé que peut prendre un verbe français selon qu'il se trouve situé dans une proposition principale à l'accompli ou dans une subordonnée au passé n'existent pas en wolof.

En définitive, toutes les études contrastives menées au Sénégal visent exclusivement à améliorer l'enseignement du français dans ce pays. Aucune de ces études comparées n'est orientée vers une meilleure connaissance des mécanismes de la langue wolof.

Les études contrastives portant sur le français et le wolof ne font appel ni aux points d'appui, ni aux ressemblances du français et du wolof pourtant nombreuses, comme par exemple l'antéposition du sujet par rapport au verbe.

Les insuffisances des études contrastives portant sur le français et le wolof proviennent à notre avis de certaines lacunes dans les moyens d'investigation mis à la disposition des chercheurs chargés de comparer les deux langues. Seule l'étude consacrée aux *Emprunts du wolof au français*<sup>21</sup> pose, au niveau de la comparaison linguistique, le problème, jusque là jamais soulevé en ce qui concerne le français et le wolof.

---

<sup>21</sup> Pierre Dumont, 1973.

TROISIEME PARTIE :  
**LES INTERFÉRENCES ENTRE LE FRANÇAIS**  
**ET LE WOLOF**



## **I. Les interférences du wolof dans le français.**

La langue française connaît actuellement en Afrique sub-saharienne un destin étonnant que l'on eut peine à imaginer il y a quarante ans. Cette langue voit s'ouvrir devant elle une carrière à la fois vaste et périlleuse.

Langue de l'ancien colonisateur, imposée et sentie comme telle jusqu'en 1960, c'est-à-dire par toutes les élites africaines ayant quarante ans et plus, elle est devenue, avec l'indépendance, et pour des raisons socio historiques irréversibles, la langue officielle de seize états au sud du Sahara dont le Sénégal. Dans ces seize états, groupés généralement sous l'étiquette ambiguë et imprécise « d'Afrique francophone », le français est devenu l'instrument linguistique privilégié pour la scolarisation, la promotion universitaire, le développement technologique, l'administration, les relations inter ethniques, les relations inter africaines et internationales. Bref, la langue française est devenue dans ces états l'une des clés de la modernisation et du développement.

Cette mutation, la langue française l'a correctement accomplie dans la période de transition qui a suivi les indépendances. Cela veut dire que la langue française est restée linguistiquement et structurellement aussi proche dans les années 2000 de ce qu'elle était en 1960, en Afrique comme ailleurs, mais aussi, qu'elle est appréhendée, en Afrique, sociologiquement, psychologiquement et pédagogiquement selon des modalités radicalement autres.

Comptant 9.2 millions habitants autochtones, le Sénégal est peuplé principalement de six grands groupes ethniques :

- les wolofs : 3.312.000 individus.
- les peul - toucouleur : 2.116.000 individus.
- Les sérères : 1.380.000 individus.
- Les diolas : 552.000 individus.

- Les soninkés : 368.000 individus.
- Les malinkés : 50.000 individus.

A cet effectif, il convient d'ajouter l'ensemble des petites ethnies casamançaises et la population non autochtone (les français, les libano syriens, les portugais et les métis des îles du Cap Vert.)

Cette diversité ethnique, on l'a dit, se double d'une diversité linguistique correspondante.

Si le Sénégal offre à première vue l'aspect d'une mosaïque ethnique, tout comme les autres pays africains francophones, il convient de noter qu'à la différence de beaucoup d'états africains, tels que la Côte d'Ivoire ou le Cameroun, le Sénégal ne se caractérise pas par une balkanisation linguistique.

Il ne faut pas perdre de vue certaines données de base, si l'on veut comprendre la situation du français en Afrique Noire, et particulièrement au Sénégal.

En premier lieu, c'est que, au Sénégal comme ailleurs, et jusqu'en 1960, le français n'a été appris que par une petite minorité d'africains : l'actuelle élite intellectuelle et politique, et que, par voie de conséquence, la masse est restée entièrement coupée du français, plongée dans l'analphabétisme, dans une proportion moyenne de 90 %.

Cela doit nous inviter à manier le terme « Afrique francophone » avec prudence et circonspection.

En second lieu, c'est que les méthodes et programmes d'enseignement, dans le primaire comme dans le secondaire, ont été et sont encore dans l'ensemble, l'imitation pure et simple des méthodes et des programmes en usage en France.

Certes, cette politique pédagogique et linguistique ne fut sans donner d'excellents résultats. Tous les hommes d'état dans ces seize pays, ne sont certes

pas anciens élèves de l'E N S (Ecole Normale Supérieure) et agrégés de grammaire comme Léopold Sédar SENGHOR, mais tous les intellectuels africains de plus de cinquante ans, issus du système scolaire de type « colonial », possèdent dans l'ensemble une excellente formation de base et une remarquable maîtrise de la langue française. C'est justement ce qui fait illusion, car l'Afrique est souvent vue et jugée par les non africains à travers eux. Or l'Afrique en gestation, née avec l'Indépendance, se présente d'une manière profondément différente.

Avant l'indépendance, le français, je l'ai dit, a été imposé à l'école par le colonisateur avec les techniques et les programmes en usage en France. C'est ce qui fait qu'à l'école primaire et secondaire on interdisait la pratique de la langue maternelle et on imposait la pratique du français. Nous avons donc toutes les conditions réunies pour aboutir au Sénégal comme ailleurs, à une créolisation de la langue française, c'est-à-dire au Sénégal, on assiste à une sorte de « franlof », mélange du français et du wolof, se répandant par les centres urbains, mais aussi par les écoles et les maîtres qui n'hésitent pas à se servir du wolof en classe ; l'usage du wolof étant le seul moyen qui leur permît de communiquer avec les élèves.

Toute langue a des difficultés internes, ou des irrégularités qui provoquent des tâtonnements, des erreurs de la part des locuteurs apprenant déjà leur langue maternelle.

Le transfert des habitudes phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales de la langue source dans la langue cible, constitue ce phénomène d'interférence.

### 1. **Les interférences phonologiques :**

Il se trouve que le français, pratiqué par les sénégalais wolophones bilingues est caractérisé par un net accent, lequel apparaît à des degrés divers, selon le locuteur. Mais cet accent est presque toujours présent, et les wolofs

bilingues ne parviennent que très rarement à s'en débarrasser complètement, même lorsqu'ils sont passés par l'Université.

Nous voyons deux causes à cela :

- La fétichisation de l'écriture, au détriment de l'oralité, dans l'enseignement du français au Sénégal, qui fait que les élèves n'ont jamais appris à parler français.
- L'écart énorme qui existe entre le système phonologique du français et le système phonologique du wolof.

Ce qu'il faut signaler, dans un premier temps, c'est la prononciation du français qui relève de la phonétique, c'est-à-dire aux problèmes de l'accent local. Certaines réalisations de l'accent ne gênent pas la compréhension. Une marge de tolérance de l'accent local doit exister.

### 1.1 **Les systèmes consonantiques :**

L'étude comparative des systèmes phonologiques du français et du wolof a été entreprise par G. NDIAYE dans sa conférence sur les *Aspects et problèmes du bilinguisme*<sup>22</sup>.

La comparaison terme à terme des systèmes consonantiques français et wolof permet donc à G. NDIAYE de faire des prévisions d'interférence exprimées de la façon suivante à la page 20 de son étude sur les *Aspects et problèmes du bilinguisme* :

« *Le français possède six phonèmes consonantiques dont les réalisations sont inconnues du locuteur wolof : la constructive palatale sourde [ʃ], la série des constructives sonores : [v], [z], [Z] et la semi consonne [ɥ].*

*Le locuteur wolof identifiera ces phonèmes avec les phonèmes de son système qui s'en approche le plus... »*

---

<sup>22</sup> Ndiaye (G.), 1961

### 1.1.1 : L'opposition distinctive ʃ / s:

Dans la plupart des cas, les substitutions prévues théoriquement, au niveau des systèmes, se vérifient dans la réalité. C'est ainsi que l'absence de [ʃ] en wolof se traduit obligatoirement par une confusion entre [s] et [ʃ] en français et un remplacement du second phonème par le premier. Cette situation linguistique, en particulier en ce qui concerne l'opposition distinctive ʃ / s, est extrêmement répandue et permet de circonscrire très précisément et très rapidement une zone interférentielle.

D'une manière générale, tous les [ʃ] français, qu'ils apparaissent en position initiale, interne ou finale deviennent [s] lors du passage au wolof.

Exemples :

#### - En position initiale

Chef	devient	<u>s</u> eef
Chéri	devient	<u>s</u> eri

#### - En position interne

Machine	devient	ma <u>s</u> in
Marché	devient	mar <u>s</u> e

#### - En position finale

Riche	devient	ri <u>s</u>
Louche	devient	lu <u>s</u>

### 1.1.2 : L'opposition (sourde sonore) s / z

Ainsi l'opposition s/z est elle commune au français et au wolof mais la distribution de ces phonèmes n'est pas la même dans les deux langues, d'où la confusion entre /s/ et /z/ en position initiale et en position interne chez de nombreux locuteurs wolophones.

- **En position initiale**

Les oranges      devient      sóraas

- **En position interne**

Peser              devient      peese

Dans ces deux langues la réalisation des consonnes sonores p/b est pertinente, mais il se trouve qu'en wolof, le /b/ est réalisé imploré et par conséquent légèrement assourdi, en finale absolue, d'où une confusion entre /p/ et /b/ dans cette position pour le locuteur wolophone dont le français est la langue cible. Cette constatation est valable pour les occlusives sonores en position finale et touche donc les couples p/b, t/d, k/g pourtant pertinents en français et en wolof.

1.1.3 : **La substitution de [v] en [w] :**

La consonne [v] n'existant pas en wolof, sera réalisée [w] dans la plupart des cas par les locuteurs wolophones.

Exemples :

- **En position initiale**

Vélo              devient      welo

Voiture        devient      watir

- **En position interne**

Cravate        devient      carawaat

Avion           devient      awion

### - En position finale

Grave	devient	<u>garaaw</u>
Grève	devient	<u>gereew</u>

Les faits de distribution doivent donc être intégrés aux comparaisons des systèmes phonologiques. Dans le cas précis du wolof, la réalisation implorée des occlusives sonores en position finale absolue appartient au domaine de la phonétique. Il n'en demeure pas moins que, sans cette précision supplémentaire, la comparaison des systèmes phonologiques telle qu'elle est présentée dans les *Aspects et problèmes du bilinguisme*<sup>23</sup> reste trop théorique.

#### 1.1.4 Les groupes consonantiques :

Le wolof ne possède pratiquement pas de groupes consonantiques hormis des combinaisons du type nasale + occlusive : mb, nd, ng.

#### - Les groupes consonantiques en position initiale

Dans les mots français comportant initialement un groupe consonantique se produit une disjonction permettant de passer de la structure C.C.V. à la structure C.V.C. plus conforme au type canonique du wolof. La voyelle de disjonction utilisée est toujours celle qui, en français, suit immédiatement le groupe consonantique.

Exemples :

Programme	devient	<u>porogaraam</u>
Cravate	devient	<u>carawat</u>
Place	devient	<u>palaas</u>
Glace	devient	<u>galaas</u>

---

<sup>23</sup> Mme Geneviève NDIAYE, Initiation à la linguistique générale. Aspects et problèmes du bilinguisme (publication CLAD n°26 bis, 1967).

### - Les groupes consonantiques en position finale

Il s'agit généralement, en français, de groupes composés d'une consonne + R. Dans tous les mots de ce type apparaît un [a], réalisé [ɛ̃], voyelle de disjonction quel que soit l'environnement phonique.

Exemples :

Poudre	devient	puud <u>ēr</u>
Vinaigre	devient	bineeg <u>ēr</u>
Poivre	devient	poob <u>ēr</u>

## 1.2. Les systèmes vocaliques

### 1.2.1 Les voyelles antérieures arrondies

Le wolof ne possède aucune des voyelles antérieures arrondies caractéristiques du vocalisme français. On note donc les évolutions suivantes :

- [œ] devient [ó]

Exemples :

Chauffeur } *sófóór*  
Couleur } *kulóór*

- [y] devient [i]

Exemples :

piqûre } *pikkiir*  
Minute } *minit*

- [y] devient [u]

Exemple :



Surtout › *surtu*

Il est des cas où les deux réalisations, [i] et [u], existent concurremment. C'est celui par exemple de *sentur*, parfois réalisé *sentir* à partir du mot français ceinture.

### 1.2.2 Les voyelles nasales

Le wolof ne possède pas de voyelles nasales. Le traitement des voyelles nasales du français dans les mots d'emprunt dépend de la position de la voyelle à l'intérieur du mot.

#### - Nasales en position interne

On constate dans cette position, la présence de réalisations nasalisées, l'appendice consonantique étant prononcé.

Exemples :

continuer      devient      *kontinéé*

#### - Nasales en position finale ouverte

On assiste à une dénasalisation complète.

Exemples :

Ordonnance      devient      *ordonaas*

Dimanche      devient      *dimaas*

#### - Nasales en position finale absolue

Dans cette position, on constate, comme en position interne, la présence de réalisations nasalisées. L'appendice consonantique n'apparaissant que sous la forme d'un [ng].

Exemples :

Ciment devient *simong*  
Commandant devient *komandang*

Pou résumer, le wolof n'a pas les voyelles [y], [ø], [œ] ni les voyelles nasales du français [ã], [ɛ̃], [œ̃]. Par contre il oppose les voyelles brèves aux voyelles longues. Les voyelles brèves sont de timbre souvent indéfinies, et elles se réalisent avec relâchement.

En wolof comme en français, la distinction des timbres intermédiaires ne se fait que très difficilement. Les locuteurs des deux langues vont avoir tendance à confondre [e] et [ɛ̃]. Ceci est d'autant plus valable que la distribution de ces deux phonèmes n'est pas la même en français et en wolof.

Des études linguistiques menées par la CLAD (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar) ont permis d'établir la différence entre les systèmes vocaliques français et wolof à travers ce tableau ci-dessous.<sup>24</sup>

FRANÇAIS	WOLOF
LABIALITE	ABSENCE DE LABIALITE
SERIE COMPOSEE	ABSENCE DE SERIE COMPOSEE
NASALITE	ABSENCE DE NASALITE
EGALITE DE DUREE	INEGALITE DE DUREE PERTINENTE

<sup>24</sup> Maurice Calvet, Le français parlé, Etude phonétique, interférences du phonétisme wolof, (n° IV A), 1965.

## 2. Les interférences morphosyntaxiques

Elles ont fait l'objet au C.L.A.D. d'une étude faite par Madame GRELIER agrégée d'anglais (N° XIX ET XXXI). Mais ce qu'il faut surtout signaler, c'est que cette dernière a mis beaucoup plus l'accent sur le couple français anglais que sur le wolof. C'est dans cette perspective que nous allons essayer d'apporter, dans cette présente étude, plus d'éléments sur les interférences morphosyntaxiques du wolof au français en nous basant sur notre connaissance des deux langues mais surtout sur ce que nous avons pu constater sur certaines de nos enquêtes.

### 2.1 Les prénoms personnels complément 3<sup>ème</sup> personne

En wolof il n'existe qu'une seule forme pour le pronom personnel complément d'objet 3<sup>ème</sup> personne : c'est la forme ko.

Exemple :

Jox ma ko : donne le moi

Mu xol ko : il l'a regardé

Mu ne ko : il lui dit

Que le pronom complément d'objet soit direct ou indirect, le wolof garde la même forme ko. Alors qu'en français, nous avons les formes :

<u>Direct</u>	<u>Indirect</u>
le	lui
la	lui
les	leur

Ces différences structurales, le fait que les pronoms personnels wolofs soient moins différenciés que ceux du français, sont la cause de toute une série

d'erreurs que l'on trouve fréquemment au Sénégal. La plus répandue consiste en effet à confondre les pronoms personnels objets directs et indirects.

Exemple :

On la pardonne.

Il le demande où il habite.

Sa mère lui remercie.

Je leur laisse partir.

Dans tous ces exemples, le wolof emploierait le pronom unique ko. Par conséquent, les diverses oppositions la/lui, le/lui, les/lui, les/leur ; ne sont pas senties comme il convient par le locuteur sénégalais.

D'autre part, il peut arriver aussi que l'on trouve des erreurs de place dans l'emploi des pronoms personnels, dues aux habitudes différentes du wolof et du français.

Exemples :

Mu ne ko.

> Il lui dit.

Il dit lui.

Mu rej ko.

> Il l'a tué.

Il a tué lui.

Diox ma ko.

> Il lui a donné.

Il a donné lui.

Enfin, il nous faut signaler toute une série d'erreurs dues à la fonction. En wolof, les pronoms personnels compléments ont valeur d'objet direct.

Mu ne ko : il lui dit

Mais dans le cas où le verbe a une construction prépositionnelle, le wolof emploie une autre série de pronoms, les pronoms personnels indépendants.

Exemple :

Ma: ngi wax ag mo:m = je cause avec lui.

En français, nous avons toujours le même pronom (lui) ; en wolof, dans ce cas, le ko ne peut être employé, d'où un certain nombre d'erreurs dans le passage du wolof au français, et en particulier la disparition de la préposition avec pour rétablir un état de chose normal. Donc production de phrase du genre :

Je cause lui.

## 2.2 **Le pronom relatif :**

Le système des pronoms relatifs du wolof est bien moins différencié que celui du français. Quelle que soit la construction du verbe dans la proposition principale affirmative, celle du verbe de la relative wolofe est toujours directe : le pronom relatif n'est jamais précédé d'une préposition dépendant du verbe de la relative.

Exemple :

Xale bi wax.

L'enfant qui a parlé.

Mais aussi on a :

Xale bi muj waxal.

L'enfant à qui il parle.

Si:s bi nga to:g.

La chaise sur laquelle tu es assis.

On peut trouver parfois la locution prépositionnelle rejetée à la fin de la relative :

Exemple :

Ta:bal dji lamp bi nekk ci kawam

La table sur laquelle est la lampe

D'où la construction suivante :

La table que la lampe est sur elle.

D'autre part, il arrive que le pronom relatif soit omis, ce qui peut s'expliquer par le fait que le pronom relatif wolof a la même forme et la même place que l'article défini.

Exemple :

Si:s        ji nit ñi     to:g

Les chaises où les gens sont assis

Mais en wolof, les deux premiers monèmes peuvent avoir deux significations.

- Soit : les chaises

- Soit : les chaises où

Cette homophonie explique les phrases incorrectes que l'on trouve chez les wolophones.

Beaucoup d'erreurs sont des erreurs de fonctions qui portent généralement sur des fonctions objet et complément de nom. En effet, en wolof il n'existe qu'une forme unique (bi) pour les différentes fonctions.

Exemple :

Xale bi dioy : l'enfant qui a pleuré.

Xale bi nga gis : l'enfant que tu a vu.

Xale bi karaw gi ñu:l : l'enfant dont les cheveux sont noirs.

On trouve donc en français des phrases du type :

La mère que son devoir est de surveiller son enfant.

Dont est employé très largement à la place de divers pronoms relatifs : que, qui, où, auquel, duquel.

Exemples :

Un enfant dont les parents ne cherchent pas.

Ils parlent une langue dont je n'avais jamais entendu souvent.

Le bureau dont je travaille.

(Uniformité du wolof rétablie en français).

Enfin, on peut relever un dernier type d'erreur dû plus directement à la complexité du système des relatifs français. En effet, qui, précédé d'une préposition, n'est valable que pour les personnes alors qu'il est valable, sans préposition pour toutes les catégories, ce qui explique le type d'erreur suivant :

Exemple :

Le banc sur qui était l'enfant.

### 2.3 **L'emploi de l'article.**

En wolof, les substantifs se divisent en deux classes : la classe des animés et la classe des inanimés.

Dans la classe des animés, l'opposition de genre se réalise en wolof selon les mêmes principes qu'en français, pour les substantifs. Aussi bien en wolof qu'en français, nous avons :

a)- des oppositions d'unités lexicales distinctes :

Exemple :

Père / mère

Ba:j / ndej

b)- des oppositions par extension du générique :

Exemples :

Aigle mâle / aigle femelle

Naf bu go:r / naf bu djige:n

Xale bu go:r / xale bu djige:n

Mais toujours à l'intérieur de la classe des animés, certains procédés propres au français n'existent pas en wolof, et en particulier l'opposition par variation consonantique ou vocalique.

Exemples :

Chat / chatte

Jaloux / jalouse

Loup / louve

De telles oppositions sont difficiles à saisir par le locuteur wolof. Enfin toujours dans la classe des animés, posent problème les mots (substantifs ou adjectifs) caractérisés par une absence de marque de genre. Cette absence de marque est propre au français.

Exemples :

Architecte – athlète

Aveugle – adulte – célibataire – etc.



Dans la classe des inanimés, le wolof ignore l'opposition de genre alors qu'en français la distinction de genre suffit pour que les homonymes ne se confondent pas. Ainsi, par exemple, les deux sens de manche (au masculin : poignée d'un instrument, au féminin, partie de vêtement qui couvre le bras) sont très souvent confondus. De la même manière, les locuteurs wolofs parviennent difficilement à distinguer les deux sens des mots tels que : « parallèle, pendule, critique, mémoire », selon qu'ils sont au masculin ou au féminin.

D'autre part, en français, il nous faut parler de règles d'accord qui sont les mêmes pour la catégorie animée et pour la catégorie inanimée. En wolof, ces règles n'existent pas, étant donné que cette langue ne possède pas de marques de genre externes au substantif, alors qu'en français la notion de marque n'est pas le seul fait du substantif mais du groupe nominal. Toute notion d'accord en genre est donc nouvelle pour le locuteur wolof. En français, ces marques externes jouent un rôle très important car la structure d'un substantif ne révèle pas elle-même du genre de ce dernier. Les erreurs les plus fréquentes apparaissent donc, en toute logique, dans les cas où, le substantif commençant par une voyelle ou un h muet, l'article est élide et ne porte pas la marque de genre.

Exemples d'erreurs:

Le aigle, le école, le enfant, le entourage ...

Ces erreurs, nous l'avons dit, s'expliquent par le fait que d'une part en wolof, l'opposition de genre n'existe pas pour la catégorie inanimée, et que d'autre part, les marques de genre externes au substantif n'existent pas non plus et qu'enfin l'article défini ou indéfini, tel qu'il est employé en français porteur de la marque de genre et préposé au substantif, n'existe pas non plus en wolof. Le seul déterminant connu en wolof est postposé au substantif et la seule opposition qu'elle reflète est celle du nombre.

- <u>pour le défini</u> :	bi- (singulier)	=	le /la
	Ji- (pluriel)	=	les

Exemples :

Bes bi : le jour

Bes ji : les jours

- pour l'indéfini : ab ou benn = un, une

Exemple :

Benn mu:s : un chat

Outre ces difficultés, signalons que le partitif singulier n'existe pas en wolof.

## 2.4 **Le verbe :**

Le système verbal wolof est extrêmement différent du système verbal français.

Le wolof comporte trois aspects dont « l'aspect zéro » à valeur neutre. L'emploi de cette forme passe partout présente une grande importance car elle entraîne chez les locuteurs wolofs, quand ils parlent en français, des erreurs nombreuses et graves.

Si nous classons la forme verbale en français, correspondant à l'aspect zéro wolof, nous constatons qu'elles représentent des temps et des modes différents.

- L'aspect zéro qui correspond normalement au présent pour exprimer soit un fait actuel, soit un fait d'habitude, soit une action en cours. Dans ce dernier cas, le français fait usage de formes périphrastiques telles que : « être en train de » qui sont mal connues des wolofs.

- L'aspect zéro correspond aussi, dans les faits, à l'imparfait français. En effet, en wolof courant, la marque du passé est souvent omise dans la proposition subordonnée.

Exemple :

Le: bo:n amo:n na fi

Il était une fois

Been xale bu ñuj wax (aspect zéro) Kumba

Une enfant qui s'appelle Kumba

Dans un exemple comme celui-ci, l'aspect zéro est immédiatement compris par le locuteur wolof comme un temps du passé (ñuj wax = s'appelait) alors que le verbe devait être normalement au duratif passé pour avoir cette valeur. Les wolofs ont beaucoup de mal à se défaire de cette habitude en français, d'où de nombreuses erreurs dans la concordance des temps présents – imparfait.

Exemple :

C'était un enfant perdu qui pleure.

- L'aspect zéro est encore employé dans la subordonnée pour exprimer l'accompli, là où le français exige le passé composé ou le passé simple.

Exemple :

Ci nawet t↔ddo:n na:

Pendant l'hivernage j'étais couché

Ma degg (aspect zéro) luj jengatu

J'entends quelque chose qui bouge

La forme ma degg (aspect zéro) est immédiatement comprise comme une expression de l'accompli. Quand il passe du wolof au français, le wolof confondra donc, normalement présent et passé simple.

- Parfois l'aspect zéro est employé pour exprimer le futur et même le conditionnel.

Exemples :

a) bu nu pare:

Quand nous aurons fini

Nu ñibisi (aspect zéro) ci kergi

Nous rentrons à la maison

b) su ñowo:n

s'il venait

ma wax (aspect zéro) la ko

je te le dirais

Dans la phrase : « s'il vient je te le dirai » la même forme de l'aspect zéro : ma wax sert à exprimer le futur hypothétique.

- Enfin l'aspect zéro sert aussi à exprimer ce qui correspond au subjonctif français.

Exemples :

xa:r na ma ñow (aspect zéro)

Il a attendu que j'arrive

En résumé, l'aspect zéro employé dans une proposition subordonnée, alors que la principale est déjà à un temps du passé (accompli), outre sa valeur neutre qui équivaut à peu près au présent narratif français, peut correspondre à la fois à l'imparfait, au passé composé, au passé simple, au futur, au conditionnel et au subjonctif. Une telle variété de temps et de mode explique le pourcentage impressionnant d'erreurs de concordances que l'on trouve chez les locuteurs wolofs.

## 2.5 La préposition

Le système prépositionnel du wolof tend à se simplifier de plus en plus, à se réduire à une forme unique ci qui est de loin la plus répandue. Cette forme peut correspondre à la fois aux prépositions françaises : « dans, sur, en, chez ». Accompagnée d'un verbe de mouvement, elle peut aussi équivaloir à « vers ». Dans ce domaine, les erreurs des wolophones sont extrêmement nombreuses, et il est difficile de les faire disparaître, parce qu'elles s'apparentent plus, en fin de compte, au domaine lexical qu'au domaine morphologique.

Exemples d'erreurs:

- « Je me dirige dans ma chambre et je me couche ».
- « Nous nous dirigeons chez nous ».
- « Nous accourûmes au lieu de l'accident ».
- « Le jeudi matin, je prend le car sur Dakar ».
- « Les ouvriers partent travailler dans un même endroit ».

De la même manière, le pronom relatif étant employé en wolof sans préposition, nous trouvons en français de nombreuses confusions lorsque ce substitut est précédé d'une préposition.

Exemples d'erreurs:

- Une marmite sur laquelle il a mis le riz.
- Un pot auquel il met l'eau.
- La campagne d'où l'air pur y abonde.

Autre exemple de place incorrecte de la préposition.

L'arbre qui sous lequel il y a un enfant.

## 2.6 La négation

Il faut signaler avant tout, qu'en wolof le négatif est beaucoup moins développé que l'affirmatif. Les morphèmes de négation ne sont jamais dissociés ; leur place varie seulement selon la modalité du verbe :

- Pour l'accompli, le wolof admet la construction suivante :

**Verbe + morphèmes négatifs suffixés :**

Waxuma      je n'ai pas parlé

Waxulo:     tu n'as pas parlé

Waxuñu     nous n'avons pas parlé

Etc.

- Pour le duratif, l'objectif et l'impératif, la construction est différente :

**Morphème négatif + verbe :**

Duma wax    je ne parlerai pas

Bu mu dem   qu'il ne parte pas

Bul dem      ne pars pas

En français au contraire, les deux morphèmes négatifs sont toujours dissociés.

Exemples :

Il ne boit pas

N1 + verbe + N2

Il n'a pas bu

N1 + auxiliaire + N2 + verbe

Cette dissociation des morphèmes négatifs, représente pour le locuteur wolof une nouvelle difficulté. Les erreurs que l'on trouve portent pour la plupart sur l'omission de l'un ou de l'autre des morphèmes négatifs.

Exemples :

« Je trouve pas l'argent ».

« Un enfant ne s'assoit tout seul sous un arbre ».

### **3. les interférences lexicales**

Les interférences entre le wolof et le français sont, dans ce domaine encore très nombreuses.

#### **3.1 Les différents concepts**

On peut considérer tout d'abord, une catégorie de mots français qui ont été empruntés tels quels, puis wolofisés, intégrés dans la langue wolof à la fois phonologiquement et sémantiquement par les locuteurs bilingues. Ces mots désignent tous des concepts qui étaient inconnus des wolophones à l'époque de l'emprunt.

Exemples :

Simis	=	chemise
Si:s	=	chaise
Pobër	=	poivre
Bute:l	=	bouteille
Pi:s	=	pièce (de tissu)
Simoŋ	=	ciment
Sarbet	=	serviette
Litkoloñ	=	eau de Cologne
Se:l	=	échelle

D'autres mots ont été accompagnés d'un transfert sémantique. Ces mots ont une grande importance pédagogique et représentent maintenant une difficulté supplémentaire pour le locuteur wolof, puisqu'ils sont devenus ce qu'on appelle traditionnellement des « faux amis ».

Exemples :

Bolu (français : bol)	=	cuvette
Bonboŋ (français : bonbon)	=	beignet, petit gâteau
Fe:bar (français : fièvre)	=	être malade
Kol (français : col)	=	châle, écharpe
Du:bal (français : double)	=	deux francs

Enfin il nous faut signaler une troisième catégorie de mots français qui ont été adoptés au wolof par les bilingues alors que celui-ci possédait déjà un équivalent souvent en régression devant la fortune du mot français. Certains wolofs (surtout parmi les citadins) ignorent parfois le vrai mot de leur langue correspondant à un mot nouvellement utilisé.

Exemples :

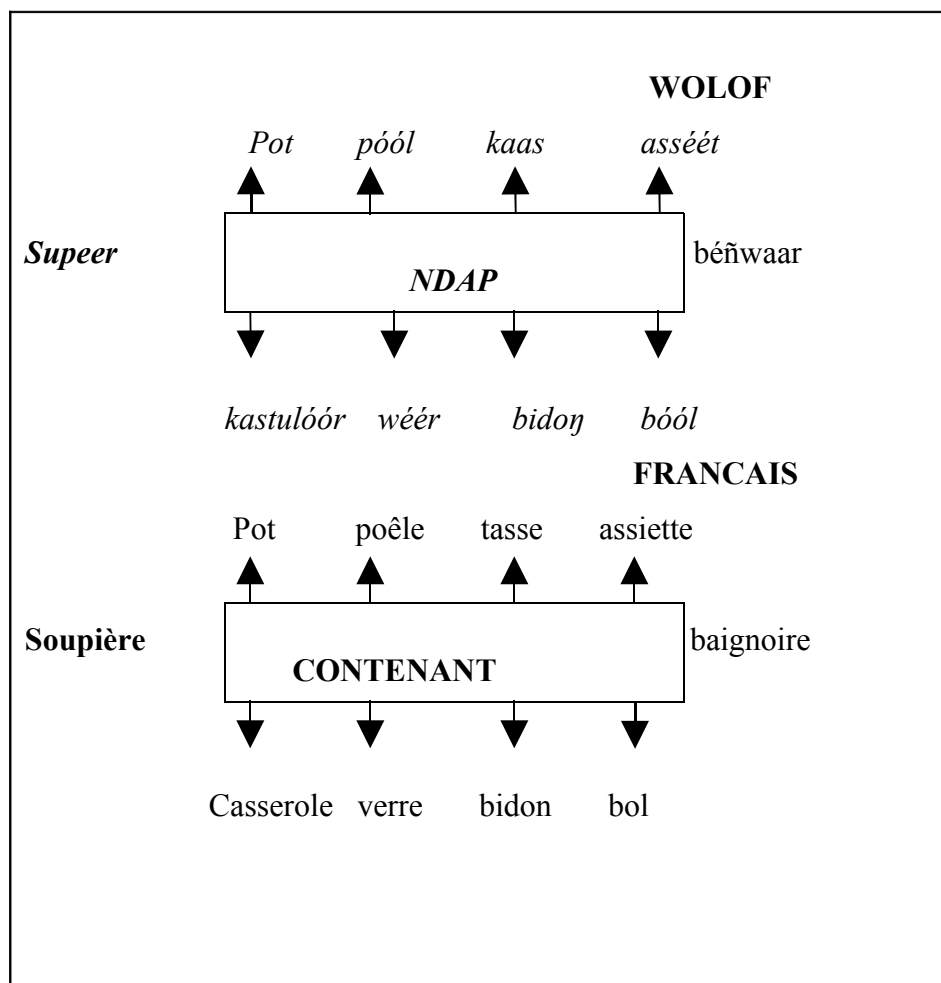
Baŋ	=	banc (wolof : togu)
To:f	=	étouffe (Wolof : ndino)
Angar	=	engrais (Wolof: tos)
Konta:n	=	content (Wolof : beg)
Sos	=	sauce (Wolof : ñe:x)
Marse	=	marché (Wolof : je)
Puse:r	=	poussière (Wolof : p↔nd)

### **3.2 Les champs lexicaux**

On a pu remarquer, par exemple, qu'il n'existe qu'un seul mot wolof, *ndap*, pour désigner n'importe quelle sorte de récipient, généralement destiné à contenir un liquide. À cet unique mot wolof correspondent maintenant environ une dizaine d'appellations particulières, issues du français, propres à désigner tel ou tel contenant de type (*ndap*) sans qu'aucune confusion ne puisse s'établir entre ces différentes dénominations. C'est qui fait que beaucoup de wolophones font souvent appel aux équivalents français.



Pierre Dumont nous fourni des exemples intéressants dans son livre intitulé *Le français et les langues africaines au Sénégal*.<sup>25</sup>



Un deuxième exemple est fourni par l'enrichissement du champ lexical de *togu* qui désigne un siège<sup>26</sup>.

<sup>25</sup> Pierre Dumont, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Karthala, Paris, 1983.

<sup>26</sup> Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Karthala, Paris, 1983.

			<b>WOLO</b>
<b>F</b>	<i>Siis</i>	<i>baŋ</i>	<i>fotëy</i>
	<i>piliyan</i>	<i>taburé</i>	<i>kanape</i>
<b>S</b>			<b>FRANCAI</b>
	Fauteuil	Siège	banc
	Pliant	tabouret	canapé

Tous les termes insérés dans les deux champs lexicaux étudiés (contenant, siège) répondent aux critères phonologiques de l'intégration bien que certains de ces mots ne soient pas extraits du corpus *wolof fondamental*.

Les deux champs lexicaux se sont développés et enrichis à partir d'un concept wolof existant et possédant donc une dénomination propre.

Outre ces différentes sortes d'études, le français parlé au Sénégal se caractérise par un certain nombre d'expressions bâties sur des calques de structures qui existent déjà.

Exemples :

- « Faire du plaisir » calqué sur « Faire du chagrin »
- « C'est de son tord » calqué sur « C'est de sa faute »
- « Il part à son métier » calqué sur « Il part à son travail »
- « Gagner une fille » calqué sur « Gagner sa vie »

Ainsi les dénominatifs, procédés de dérivation sont très courants en français du Sénégal où l'on dénombre une très grande quantité de verbes formés sous le modèle « bridge bridger » en français central. On peut citer les exemples suivants :

« gréver »	formé sur	« faire la grève »
« beloter »	formé sur	« jouer à la belote »
« enceinter »	formé sur	« mettre enceinte »
« amender »	formé sur	« infliger une amende »
« damer »	formé sur	« jouer aux dames »
« cadoter »	formé sur	« faire cadeau »
« droiter »	formé sur	« tourner à droite »

Enfin, les abrègements de mots composés du français central sont propres au français parlé au Sénégal et, par conséquent, donnent naissance à de nouveaux africanismes.

Exemples :

« Panneau indicateur »	devient	« indicateur »
« Serpent cracheur »	devient	« cracheur »
« Terrain d'aviation »	devient	« aviation »
« Pièce d'identité »	devient	« pièce »
« Lame de rasoir »	devient	« lame »

## **Conclusion**

A partir du moment où la langue française déborde largement les frontières de son berceau ethnique et national pour être pratiquée sur de très vastes aires comme langues officielle, les risques de différenciation, voire de créolisation croissent en proportion directe soit avec l'étendue des masses humaines concernées ou avec le nombre et la vigueur des langues maternelles en contact.

Ainsi de même qu'il existe un français du Canada ou un français de Belgique qui possède leurs originalités parce qu'ils reflètent les réalités de leurs pays, de même il existe un français du Sénégal qui, s'il n'est pas né dans les mêmes circonstances que les français canadien et belge, a, lui aussi, son originalité.

Langue étrangère, le français ne peut, en effet, jouer le rôle d'une langue africaine, mais il se colore et il s'enrichit au contact des réalités sénégalaises. Né du contact de la langue française avec les langues et les réalités sénégalaises, ce français est devenu une réalité linguistique.

## **II. Les interférences du français dans le wolof**

On constate que, dans toutes les situations bilingues, des interférences se produisent entre les langues : elles exercent une influence l'une sur l'autre. Les individus bilingues sont capables de maintenir parfaitement distincts les deux codes qu'ils utilisent.

Ainsi la langue wolofé qui, pendant des siècles, a cohabité avec le français au Sénégal, a subi beaucoup d'influences dues au système différent de la langue française, et ceci surtout quand un locuteur wolophone qui comprend bien le français la parle.

Tous les plans de la langue peuvent être atteints : phonologique, morphosyntaxique, lexical.

### **1. Les interférences phonologiques**

-

Ce type d'interférence concerne la manière dont le locuteur perçoit et reproduit des habitudes phonologiques d'une seconde langue dans les termes d'une première langue. Ceci veut dire qu'il reporte dans une langue les habitudes phonologiques contractées dans l'autre langue.

Ainsi les différences profondes existant entre les langues africaines et le français font des interférences phonologiques l'un des critères importants de la sélection des africanismes et du système de la langue française. Nous nous occuperons surtout du cas du contact entre le wolof et le français, c'est-à-dire du locuteur wolof comprenant le français. Dans de nombreux cas, l'emprunt conserve deux prononciations, l'une wolofé, l'autre française.

## 1.1 Les consonnes

Pour les consonnes, les systèmes en présence sont d'une très grande différence :

WOLOF					FRANÇAIS			
p	t	c	k	q	p	t	k	
b	d	j	g		b	d	g	
	f	s		x	m	n	ñ	
m	n	ñ	ŋ		f	s	ʃ	
w					v	z		R
	r	l			w	ɥ	j	
							l	

Le système consonantique du wolof possède des phonèmes totalement inconnus du français : les occlusives palatales c, j, l'occlusive q, la nasale ŋ, la constrictive post vélaire x et la vibrante alvéo dentale ɽ.

La coexistence de deux prononciations est une preuve de la difficulté que rencontrent les mots wolofs à s'intégrer au système du français. Chaque mot est traité comme une unité séparée selon ses caractéristiques phonologiques et non selon le système de la langue réceptrice.

On note aussi, au niveau de la graphie, une tendance très nette et permanente à la francisation attestant que le mot wolof est en voie d'installation selon le système français. D'une façon générale, on utilise des procédés susceptibles de conférer au mot wolof une apparence française, par exemple, en compliquant son orthographe.

Ainsi, les interférences phonologiques du français dans le wolof vont être généralement axées à la francisation du système phonologique wolof. C'est ainsi que nous avons les réalisations suivantes :

### 1.1.1 **La réalisation de [x] en [k]**

La consonne wolof [x], ne se prononçant de la même manière que le [x] français, sera réalisée [k] dans la plupart des cas par les locuteurs wolophones comprenant le français.

Exemples :

Xorom (sel)	devient	korom
Xalis (argent)	devient	kalisse
Xalat (réfléchir)	devient	kalate
Xam xam (connaissance)	devient	kam kam

### 1.1.2 **La réalisation de [c] en thi**

Comme pour la consonne [x], le [c] wolof ne se prononçant pas non plus de la même façon que le [c] français, donne [thi] quand un locuteur wolof qui comprend le français le prononce.

Exemples :

Carax (sandale)	devient	thiarakh
Cup (teinte)	devient	thioup
Camoñ (gauche)	devient	thiamogne
Curay (encens)	devient	thiouray

### 1.1.3 La réalisation de [j] en dj

Même sort pour les consonnes [x] et [ç], la consonne [j] passe en [dj] lorsqu'il est prononcé par un wolophone comprenant le français la prononce.

Exemples :

Jigeen (fille)	devient	djiguéne
Jam (traître)	devient	djam
Jambar (guerrier)	devient	djambar
Jirim (orphelin)	devient	djirim

### 1.1.4 La réalisation de [ɲ] en « ng »

Toujours dans la même lancée que les autres consonnes wolofes, la consonne [ɲ] qui n'existe pas en français, se réalise en [ng].

Exemples :

ɲam (mâchoire)	devient	ngam
ɲarale (écarter)	devient	ngaralé
liɲom (citron)	devient	lingom

En définitive, les consonnes palatales wolofes [ç] et [j] ne seront pas identifiées à des phonèmes uniques mais aux séquences tj et dj, qui sont bien connues du français, dans tiens, et dieu, par exemple. Ainsi pour q, par contre, des confusions s'établissent, car le locuteur l'identifiera aussi à k, et il y a en wolof une opposition phonologique  $q \setminus k$ . A l'initiale, le phonème sera identifié à la séquence française ng de sonne gaiement [s ngemã]

## 1.2 les voyelles

Comme pour les consonnes, on note une très grande différence entre les systèmes vocaliques français et wolof.



Considérons les deux systèmes en présence :

## WOLOF

Brèves		Longues	
i	u	i:	u:
e ↔	ë	e:	o:
E		E:	:
a		a:	

## FRANÇAIS

Non nasales			Nasales		
i	y	u			
e	ø	o			
E	œ		E)	œ)	õ
a				ã	

### 1.2.1 Opposition voyelles brèves voyelles longues

Le bilingue wolof français, en parlant dans sa langue maternelle qui est le wolof, a généralement tendance à supprimer toutes les oppositions entre voyelles brèves et voyelles longues car elles n'existent pas dans le système français. C'est dans cette optique qui est typiquement interférentielle que de nombreuses unités significatives seront donc confondues.

- [a:] devient [a]

Exemples :

Sa:ku (sac)	devient	saku (perroquet)
Na:x (trou de mémoire)	devient	xax (tromper)
Na:t (abondant)	devient	nat (peser)
Fa:t (tuer)	devient	fat (étouffer)

**- [e:] devient [e]**

Exemples :

We:t (solitaire)	devient	wet (côté)
Ne:n (vide)	devient	nen (œuf)
Se:t (chercher)	devient	set (propre)
We:x (blanc)	devient	wex (amer)

**- [ɔ:] devient [ɔ]**

Exemples :

X :l (regarder)	devient	x l (cœur)
N :r (été)	devient	n r (tordre)
W :l (appeler)	devient	w l (piler)

**- [i:] devient [i]**

Exemples :

Ni:t (éclairer)	devient	nit (une personne)
Li:m (aiguiser)	devient	lim (nombre)

**- [u:] devient [u]**

Exemples :



### - [ë] représenté en « eu »

La voyelle wolof [ë], n'existant pas en français, est souvent représentée par le diagramme « eu »

Exemples :

Kër (maison)	représenté en	keur
Jën (poisson)	représenté en	dieun
Rëw (pays)	représenté en	reuw

## **2. Les interférences morphosyntaxiques**

C'est dans le domaine de la morphosyntaxe que les interférences entre langues en contact ont été le plus étudiées. En effet, on a souvent contesté qu'il soit possible que la morphosyntaxe d'une langue se modifie sous l'influence d'une autre langue. Mais si l'on étudie le discours des bilingues wolof français on s'aperçoit que les interférences sont fréquentes : des indicateurs de fonction sont empruntés, des oppositions significatives sont supprimées, de nouvelles catégories sont introduites, la syntaxe est modifiée.

D'une façon générale, les locuteurs wolofs comprenant le français emploient des mots qui suivent les règles de la morphosyntaxe française et qui n'est pas modifiée par cet apport d'éléments nouveaux.

### **Le genre et le nombre**

Ainsi les marques françaises du genre et du nombre sont généralement utilisées dans un énoncé wolof surtout quand c'est un bilingue wolof français qui le réalise.

Exemples :

<b>GENRE</b>	<b>NOMBRE</b>
Une « daba »	des « dabas » : instrument aratoire
Un «sothiou »	des « sothious » : sorte de bâton qui sert à se frotter les dents.
Un « navetane »	des « navetanes » : ouvrier agricole
Une « selette »	des « selettes » : petit mollusque Comestible.



### **La dérivation**

Si on regarde de très près, on note, dans les énoncés en wolof des bilingues français wolofs, que les mots sont généralement combinés de suffixes français selon les règles conformes à la grammaire française. Les suffixes les plus fréquents sont les suivants :

#### **- le suffixe en « isme »**

Très fréquent dans le parler des bilingues, il est généralement utilisé à la formation des mots wolofs pour désigner une activité professionnelle.

Exemples :

« banabanisme », (activité des banabanas)  
(banabana : marchand ambulant)

« xarafalisme », (activité des xarafalkats)

(xarafalkat : une personne qui a pour métier de circoncire)

### - **Le suffixe en « iste »**

Il est utilisé à la formation des mots wolofs pour désigner une personne qui exerce un métier quelconque.

Exemples :

« coriste » (joueur de cora)

(cora : instrument musical à corde)

### - **le suffixe en « erie »**

Généralement employé dans le parler des bilingues, il est utilisé dans la formation des mots wolofs pour désigner le lieu dans lequel on exerce un métier.

Exemples :

« dibiterie » (lieu où l'on vend du dibi)

(dibi : viande grillée)

### - **Le suffixe en « iser »**

Il est utilisé à la formation des mots pour désigner une manière d'être.

Exemples :

« toubabiser » (se conduire comme un toubab)

(toubab : un Blanc)

### - **Le suffixe en « ier »**

Il est généralement combiné à des mots wolofs pour désigner un propriétaire ou un gérant.

Exemples :

« dibitier » (La personne qui tient une dibiterie)

### - **Le suffixe en « esse »**

Toujours combiné a des mots pour désigner leur féminin de ceux-ci.

Exemples :

« toubabesse » (femme blanche)

(toubab : un Blanc)



## **Les mots composés**

Le wolof a également recours à la composition dans le processus d'intégration des mots au système morphosyntaxique du français. La francisation des mots composés réside ici à combiner aux mots wolofs un ou d'autres mots français.

Exemples :

« yaba composé » : danse traditionnelle apparentée au « yaba »

(yaba : une façon de marcher)

« grand boubou » : tenue traditionnelle

« yassa poulet » : plat sénégalais au poulet

## **Les interférences lexicales**

Il y a une interférence lexicale lorsqu'il y a dans le parler d'un bilingue des formes étrangères, que ce soient des unités ou des structures. Les interférences français wolof sont dans ce domaine encore très nombreuses.

On peut considérer tout d'abord une catégorie de mots wolofs qui ont été empruntés tels quels par les bilingues, puis francisés phonologiquement. Ces mots désignent tous des réalités inconnues du français.

Exemples :

Bangala = bengala (membre viril)

Boubou = mboubou (vêtement traditionnel, long, porté par les hommes comme par les femmes)

Thiakhane = caxaan (vantard)

Thioossane = cosaan (la tradition)

La description des particularités lexicales a nécessité la collecte d'un vaste corpus visant à découvrir tous les usages de la langue française parlée par les bilingues wolophones au Sénégal. Ces mots wolofs suivent les mêmes règles de la langue française.



### **La francisation phonologique du lexique wolof**

On trouve dans le parler du bilingue des termes possédant une orthographe francisée quelle que soit l'origine de celle-ci. C'est le cas de « thiély », au [y] très affecté, mais aussi celui de « cora », à la variante plus africanisée « kora », ou encore celui de « quinquéliba » qui se prononce en wolof « kinkiliba ».

Il existe de nombreux cas de francisation phonologique dans le lexique du wolof que l'on rencontre dans le parler du bilingue. On peut citer celui des pré-nasalisées [mb], [nd] et [ng] réduites aux occlusives simples : [b], [d], [g].

Exemples :

mbantamare devient « bantamaré » (sorte d'arbuste)

njuli devient « diouli » (circoncis)

ngir devient « gir » (dynastie)



D'autres traits pertinents dans la langue wolofe disparaissent lors du passage au français. C'est le cas, par exemple, de la longueur vocalique qui disparaît dans un mot comme « khessal » issu du wolof *xeesal*.

Enfin apparaissent en français des groupes consonantiques n'existant pas en wolof.

Exemples :

Dirianke                      devient                      drianké (une belle dame)

Barak                              devient                      « brak » (ancien roi du walo, région du Sénégal).

Cette intégration phonologique donne à l'africanisme une coloration française. C'est le cas de « thiéboudiène » (riz au poisson) dont seule la deuxième syllabe reste encore exotique (u = ou). Le [e] fermé long du wolof « ceeb » a disparu au bénéfice d'un accent grave, et le mot, comme la plupart des termes français, se termine par un [e] caduc.



### **L'intégration morphosyntaxique du français dans le lexique wolof**

Les phénomènes d'intégration morphosyntaxiques du français dans les mots wolofs sont des marques fiables de francisation dans le système wolof. On peut citer pour cette dernière catégorie, l'adoption du genre ; ainsi on dira plus volontiers « une daba », bien que le masculin soit également attesté. D'autres termes seront retenus, en dehors des emprunts, parce que leur formation syntaxique est calquée sur celle d'autres constructions déjà admises en français. C'est le cas de « droiter » pour « tourner à droite ».

On peut noter quelques néologismes morphosyntaxiques qui représentent un faible pourcentage des africanités et se répartissent en changement de catégorie grammaticale.

Il s'agit, presque exclusivement, de phénomènes de substantivation comme le montrent les exemples suivants.

Exemples :

- « kaki » : tissu épais, le plus souvent de couleur kaki, utilisé pour la confection d'uniformes.

Le terme « kiki » offre un exemple original de changement de catégorie grammaticale. Il s'agit d'un nom propre, de marque, qui a fini par désigner un parfum huileux à odeur très prononcée.

- « nivaquine » qui est initialement un nom de marque de médicament a fini par désigner tout produit pharmaceutique antipaludéen quel que soit son nom de spécialité.

En définitive, on a pu constater, après observation des énoncés des différentes personnes qu'on a interrogées, que des habitudes phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales du français sont reportées dans la langue wolofé. Ce phénomène est dû à l'abondance des interférences qui se manifestent sous diverses formes.

En somme, autant la langue wolofé est envahie par les structures du français, autant elle s'est métamorphosée donnant naissance à une créolisation certaine de cette langue.

## CONCLUSION

Le Sénégal est un pays qui connaît une très grande diversité linguistique sur son territoire. Cette diversité linguistique engendre des rivalités en raison des rapports de domination dans les domaines culturel, social et politique. Ainsi il existe au Sénégal une vingtaine de langues nationales, mais seuls le wolof, le peul, le sérère, le diola, le malinké et le soninké se font concurrence. Cette décision de politique restreinte à ces six langues n'a pas manqué de susciter le mécontentement des minorités ethniques. Et, même si la balkanisation linguistique au Sénégal qui est due à l'expansion du wolof est un phénomène remarquable, il ne doit pas faire oublier l'importance que ces minorités portent sur leur propre langue.

Cette rivalité entre les langues nationales ne suffit pas pour expliquer la complexité du plurilinguisme au Sénégal. La position du français qui est devenu la langue officielle du pays au lendemain des indépendances ne fait que renforcer cette concurrence linguistique parce qu'il est devenu la clé de la promotion sociale. Ce qui semble lui donner un statut supérieur à celui des langues nationales.

Ainsi à la différence du français standard, il existe une autre langue intermédiaire qui est un peu un mélange du français et des langues nationales. Cette dernière langue rivalise fortement la langue française parce qu'elle se répandant par les centres urbains mais aussi par les établissements scolaires, secondaires et universitaires où les élèves et étudiants n'hésitent pas à se servir des langues nationales quand ils parlent français.

Nous n'avons pu que passer en revue très rapidement les conséquences du bilinguisme français wolof et les problèmes qu'il pose, mais certains exemples qui ont été cités montrent l'importance que peut avoir une situation de bilinguisme.

Ainsi on a constaté qu'au cours de cette présente étude que des habitudes phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales d'une des deux langues ont été

reportées dans l'autre par les bilingues que nous avons interrogés selon qu'ils parlent français ou wolof. Ce phénomène communément appelé interférence fait que les deux langues que sont le français et le wolof subissent chacune une transformation fluctuante qui devient stable c'est-à-dire qu'on assiste à une créolisation certaine de ces deux langues.

## BIBLIOGRAPHIE

BAMGBOSE (A.), « Evolution du rôle de la langue maternelle dans l'enseignement » in enseignement et langue maternelle en Afrique occidentale (dir. Publ. A. BAMGBOSE, les presses de l'UNESCO, Paris, 1976

Maurice CALVET, Le français parlé. Etude phonétique, interférences du phonétisme wolof (N°4A, 1965, 19 pages).

Maurice CLAVET, Le français parlé, Enquête au lycée de Thiès (N°4B, 1965 46 pages).

Véronique CASTELLOTI, La langue maternelle en classe de langue étrangère, CLE International/ HER, 2001.

Mamadou CISSE, Dictionnaire français – wolof, LANGUE ET MONDE, L'Asiathèque, 1998

Massa Makan DIABATE, Trilogie de Kouta, publication C.L.A.D., Dakar, 1995

DUBOIS (J.), Grammaire structurale du français : nom et pronom, Paris, Larousse, 1965

DUBOIS (J.), Grammaire structurale du français : le verbe, Pris Larousse, 1967.

Pierre DUMONT, Les emprunts du wolof au français (N°50,1973, 442 pages).

Pierre DUMONT, Le français et les langues africaines au Sénégal, Paris, Karthala, 1983.

Pierre DUMONT, Le français langue africaine, l'Harmattan, Paris, 1990.

S.GRELIER, Recherche des principales interférences dans les systèmes verbaux de l'anglais, du wolof et du français (N°31, 1969, 179 pages).

JAKOBSON (R.), Essais de linguistique générale, Paris Edition de Minuit, 1963

Omar KA, L'accent en wolof. Essai d'analyse phonétique et linguistique.  
(Dakar, faculté des Lettres et Sciences humaines, mémoire de maîtrise, sous  
la direction de G. Ndiaye, 1978.

Cheikh Hamidou KANE, L'Aventure anbigüe, Juillard, 1961

William Francis MACKEY, Bilinguisme et contact des langues, Paris, Ed.  
Klincksieck, 1976.

Paul WALD, Gabriel MANESSI, Plurilinguisme : Normes, situations et  
stratégies, Paris, l'Harmattan, 1979.

MBODJI (C.), « La coexistence dynamique des langues africaines et du  
français », (Réalités africaines et langue française, 1975, n° 1, page 19-23)

MBODJI (C.), « Libres réflexions sur les langues nationales », (réalités  
africaines et langue française, 1977, n° 6, page 47-65)

Geneviève N'DIAYE, Initiation à la linguistique générale. Aspects et  
problématiques du bilinguisme (n° 26 bis, 1967, 29 pages).



	le wolof.....	41
	2.1 Les systèmes consonantiques.....	42
	2.2 Les systèmes vocaliques.....	43
3.	Comparaison grammaticale des deux langues en présence.....	44
	3.1 La détermination.....	45
	3.2 Les possessifs.....	46
	3.3 Les systèmes verbaux.....	47
TROISIEME PARTIE : Les interférences entre le français et le wolof.....		50
<b>III.</b>	les interférences du wolof dans le français.....	51
1.	Les interférences phonologiques.....	53
	1.1 Les systèmes consonantiques.....	54
	1.1.1 L'opposition distinctive j / s.....	55
	1.1.2 L'opposition (sourde sonore) s /z.....	55
	1.1.3 La substitution de [v] en [w].....	56
	1.1.4 Les groupes consonantiques.....	57
	1.2 Les systèmes vocaliques.....	58
	1.2.1 Les antérieures arrondies.....	58
	1.2.2 Les voyelles nasales.....	59
2.	Les interférences morphosyntaxiques.....	61
	2.1 Les pronoms personnels compléments (3 <sup>ème</sup> personne).....	61
	2.2 Le pronom relatif.....	63
	2.3 L'emploi de l'article.....	65
	2.4 Le verbe.....	68
	2.5 La préposition.....	69
	2.6 La négation.....	71
3.	Les interférences lexicales.....	73
	3.1 Les différents concepts.....	73



3.2	Les champs lexicaux.....	74
II.	Les interférences du français dans le wolof.....	79
1.	Les interférences phonologiques.....	79
1.1	Les consonnes.....	80
1.1.1	La réalisation de [x] en kh.....	81
1.1.2	La réalisation de [c] en thi.....	81
1.1.3	La réalisation de [j] en dj.....	82
1.1.4	La réalisation de [ŋ] en ng.....	82
1.2	Les voyelles.....	83
1.2.1	Opposition voyelles brèves voyelles longues.....	83
1.2.2	La francisation de la graphie wolofé.....	85
2.	Les interférences morphosyntaxiques.....	86
2.1	Le genre et le nombre.....	87
2.2	La dérivation.....	87
2.3	La composition.....	89
3.	Les interférences lexicales.....	90
3.1	La francisation phonologique du lexique wolof.....	90
3.2	L'intégration morphosyntaxique du français dans le wolof.....	91
	CONCLUSION.....	93

## **ANNEXES**

## ELABORATION D'UN CHRONOGRAMME

Le travail se fera suivant un chronogramme bien établi qui ne manquera pas cependant de subir des modifications en fonction de son avancement.

	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	mars	avril	Mai	juin	juillet	août	sept
Recherche biblio.	❖	❖	❖	❖	❖							
Synthèse biblio.			❖	❖	❖							
Enquêtes					❖	❖	❖					
Traitement des données						❖	❖	❖	❖			
Rédaction							❖	❖	❖	❖	❖	❖

# **ANALYSE DES DISCOURS DE NOS INTERLOCUTEURS**

## **GRILLE D'ENTRETIEN**

### **INTRODUCTION**

Ce travail constitue simplement une tentative pour tâcher de voir un peu plus clair le problème des interférences des langues en contact dans le phénomène complexe du bilinguisme tel que le vivent les sénégalais. Ce travail permet en effet de comparer l'expression d'un message préalablement défini, communiqué par des sénégalais bilingues au moyen de deux codes linguistiques dont ils sont sensés disposer.

- L'expression orale en français
- L'expression orale en wolof

### **Choix de question :**

Comme pour beaucoup de types d'enquêtes en milieu sénégalais, la méthodologie dans notre recherche reste à définir à partir des discours. En l'occurrence, ce que nous voulons obtenir, c'est du français ou du wolof parlé le plus spontanément possible. La question sur le choix du retour nous a paru correspondre à ce que nous voulons dans une première approche. Obligeant nos locuteurs à émettre des idées à peu près personnelles, en pensant le présent en fonction de l'avenir.

Il est évident que la réponse en wolof quelques minutes plus tard sera influencée par la réponse en français qui a précédé. Nos locuteurs vont conserver une grande marge de liberté car ils vont être libre de parler pendant le temps qu'ils veulent sur un thème à la fois assez vaste et assez personnel.

Thème général : Le projet de retour des migrants sénégalais.

1. Comment envisagez vous le retour au Sénégal ?
2. Quelles sont vos activités au Sénégal ?

### **LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN**

Les objectifs sont de montrer Comment des réalités qui n'existent pas dans la langue d'origine apparaissent dans le discours de l'individu qui s'exprime dans une langue qui n'est pas la sienne ? Autrement dit comment des concepts et des représentations typiquement sénégalaises sont pensés et exprimés en français ? Comment l'individu passe d'un registre linguistique à un autre, d'une structure linguistique à une autre ? Qu'elles conclusions peut-on en tirer ?

**ABDOU DIENG, 50 ans, dixième année en France**

Troisième interview

**ENQUETE EN FRANÇAIS**

**Enquêteur :** Alors... si je constate bien ça fait dix ans que vous êtes en France... j'aimerais savoir maintenant quels sont vos projets de retour au Sénégal?

je voudrais                      jour                      parce qu'il y a

**Dieng :** Ah oui se wourais retourner un sour ... au Sénégal pasque y a la famille là bas ... et

se woudrais sourtout y investir quelque chose pour pouvoir y rester définitivement.

**Enquêteur :** A propos de faire quelque chose, est ce que vous avez déjà réalisé quelque chose las bas ?

**Dieng :** Des réalisations oui pasque s'ai ouvert un mangassin de pièces détachées au marse Sandaga et s'ai laissé mon frère et la watir las bas en attendant de faire les dernières démarches en France.

**Enquêteur :** Durant ces dix années pourquoi vous n'avez rien réalisé au Sénégal ?

**Dieng :** se l'ai pas fait paske s'awais une femme toubabesse et s'ai fait beaucoup de thiakanisme avant.

## TANSCRIPTION PHONETIQUE DES DEUX REPONSES DE DIENG

**La première :** [ah wçi s wudrE rturnE... o senegal paskœ ya la famij la ba... e s  
wudrE yi E)westir kelk soz pur puwar i retE definitiwã]

**La deuxième :** [de rejalisasj ) wçi paskœ se ouwEr œ) mãgasE) d pjEs detase o  
marse sandaga  
e sE lese m ) frEr e la watir laba ã natãdã d fEr le dernjEr demars ã frãs

**La troisième :** s n lE pa fE pask sawE yn fam tubabes e sE fE boku d tjaxanizm  
avant

## TRADITION EN FRANÇAIS CORRECT DES REPONSES DE DIENG

**La première :** Ah oui je voudrais, un jour, retourner au Sénégal parce qu'il y a la  
famille las bas et je voudrais surtout y investir pour pouvoir y  
rester définitivement

**La deuxième :** Des réalisations ? Oui parce que j'ai ouvert une boutique de pièces  
détachées au marché Sandaga et j'ai provisoirement laissé mon  
frère et la voiture las bas, le temps de faire les dernières  
démarches en France.

**La troisième :** je ne l'ai pas fait parce que j'avais épousé une française et j'avais  
fait beaucoup de connerie avant.

## QUELQUES OBSERVATIONS SUGGEREES PAR LA LECTURE DES ENQUETES

La confrontation des textes français et wolof autorise à formuler un certain  
nombre d'observations. En effet, on observe dans les textes français tout comme  
dans les textes wolofs que des habitudes phonologiques, morphosyntaxiques et

lexicales d'une des deux langues ont été reportées dans l'autre langue par nos locuteurs bilingues sénégalais.

C'est ainsi que nous constatons :

## **LES DIFFERENTES SUBSTITUTIONS OBSERVEES DU WOLOF DANS LE FRANÇAIS**

### **- Les substitutions phonologiques**

#### **❖ Les consonnes**

##### **Réalisation de [ʃ] en [s]**

D'une manière générale on constate, dans la plupart des cas, que les [ʃ] français, qu'ils apparaissent en n'importe quelle position, deviennent [s] lorsqu'un de nos bilingues de langue maternelle wolofe le prononce.

Exemples :

Marché	devient	marsé
Chose	devient	sose

##### **Substitution de [v] en [w]**

La consonne [v] est réalisée dans la plupart de nos locuteurs en [w]

Exemples :

Pouvoir	devient	pouwar
Investir	devient	inwestir

##### **Réalisation de [z] et de [Z] en [s]**

Exemples :

Projet	devient	prosé
Je	devient	se
Chose	devient	sose

#### **❖ Les voyelles**

Comme pour les consonnes, on constate que la majeure partie des voyelles françaises ont été modifiées par nos locuteurs wolophones quand ils parlent cette langue.



**- Réalisation de [u] en [i]**

Exemple :

Voiture devient watir

**- Réalisation de [u] en « ou »**

Exemple :

Surtout devient sourtout

**- Réalisation de « oi » en [a]**

Exemple :

Voiture devient watir

**- Les substitutions morphosyntaxiques**

Comme pour les substitutions phonologiques, nous constatons tout au long de nos enquêtes que des habitudes morphosyntaxiques de la langue wolofe ont été reportés dans le français par les locuteurs bilingues que nous avons interrogés.

Ainsi on peut citer parmi tant d'autres constats :

**- Les pronoms personnels compléments 3<sup>ème</sup> personne**

Nous constatons que le wolof garde la même forme ko des pronoms personnels alors qu'en français nous avons les formes directes (le, la, les) et indirectes (lui, leur). Ce phénomène qui s'explique par le fait que les pronoms personnels wolofs soient moins différenciés que ceux du français est la cause de toute une série d'erreurs que l'on trouve chez les bilingues wolophones. C'est ce qui est donc à l'origine de la confusion des pronoms personnels d'objet direct et indirect.

Exemples d'erreurs :

Je la pardonne.

Je lui remercie.

Dans ces exemples, le wolof emploierait le pronom unique ko. Par conséquent, les diverses oppositions le / lui, la / lui, les / leur ne sont pas senties comme il convient par les locuteurs.

### **- L'emploi de l'article**

En français, il existe des règles d'accord qui sont les mêmes pour les classes des substantifs, qu'ils soient animés ou inanimés. En wolof, ces règles n'existent pas étant donné que cette langue ne possède pas des marques de genre et externes au substantif alors qu'en français la notion de marque n'est pas le seul fait du substantif mais du groupe nominal. Toute notion d'accord en genre est donc nouvelle pour le locuteur wolof, ce qui explique certaines erreurs. Les erreurs les plus constatées dans les interviews apparaissent donc dans les cas où l'article est éludé et ne porte pas la marque du genre, c'est-à-dire quand le substantif commence une voyelle ou un [h] muet.

Exemples :

Le école  
Le enfant  
Le entourage

### **- La préposition**

Le constat que nous avons fait montre que le système prépositionnel du wolof tend à se réduire à une forme unique ci qui est de loin la plus répandue. Cette forme peut correspondre à la fois aux prépositions françaises (dans, sur, en, chez). Accompagnée d'un verbe de mouvement, elle peut aussi équivaloir à « vers ». Dans ce domaine, les erreurs des wolophones sont extrêmement nombreuses.

Exemples :

Je prends l'avion sur Dakar.  
Les ouvriers partent travailler dans un même endroit.

### **- Les substitutions lexicales**

On peut considérer tout d'abord que la majeure partie des personnes que nous avons interrogés emploie une catégorie de mots français wolofisés, puis intégrés dans la langue à la fois phonologiquement et sémantiquement.

Exemples :

Simis	=	chemise
Si:s	=	chaise

D'autres mots ont été accompagnés d'un transfert sémantique. Ces mots représentent une difficulté supplémentaire pour ces locuteurs puisqu'ils sont devenus ce qu'on appelle traditionnellement des « faux amis »

Exemples :

Fe:bar	=	être malade
Bonboŋ	=	beignet, petit gâteau
Du:bal	=	deux francs

## **LES DIFFERENTES SUBSTITUTIONS OBSERVEES DU FRANÇAIS DANS LE WOLOF**

### **Les substitutions phonologiques**

#### **❖ Les consonnes**

Ce qu'on a constaté ici c'est que la plupart des personnes qu'on a interrogé ont généralement remplacé les consonnes wolofes [c], [x], [j] et [ŋ], totalement inconnues du français, par la composition de phonèmes français qui correspond à la prononciation exacte.

C'est ainsi que nous avons :

#### **- Substitution de [c] en « thi »**

caat (cadet)	devient	thiate
cono (fatigue)	devient	thiono
curay (encens)	devient	thiouraye

#### **- Substitution de [x] en k »**

Exemples :

Xalis (argent)	devient	kalisse
----------------	---------	---------

Xalat (pensée)	devient	kalate
Xam xam (connaissance)	devient	kamkam

**- Substitution de [j] en « dj »**

Exemples :

Jigeen (fille)	devient	djiguène
jam (esclave)	devient	djame
Jom (dignité)	devient	djome

**- Substitution de [ŋ] en [ng]**

Exemples :

ŋam (mâchoire)	devient	ngame
ŋarale (écarter)	devient	ngaralé
liŋom (citron)	devient	nligom

**❖ Les voyelles**

Les locuteurs wolophones que nous avons interrogé, en parlant dans leur langue maternelle, ont tendance à réduire la longueur vocalique parce que l'opposition voyelle longue voyelle brève n'existe pas dans le système vocalique français. C'est dans cette perspective que de nombreuses unités significatives sont souvent confondues.

Exemples :

**- [a:] devient [a]**

Exemples :

Sa:ku (sac)	devient	sakou (perroquet)
Na:t (abondant)	devient	nat (peser)
Fa:t (tuer)	devient	fat (étouffer)

**- [e:] devient [e]**

Exemples :

We:t (solitaire)	devient	wet (côté)
Se:t (chercher)	devient	set (propre)
We:x (blanc)	devient	wex (amer)

- [ ] devient [ ]

Exemples :

n :r (été)	devient	n r (tordre)
w :l (appeler)	devient	w l (piler)
x :l (regarder)	devient	xol (cœur)

- [i:] devient [i]

Exemples :

Ni:t (éclairer)	devient	nit (une personne)
Li:m (aiguiser)	devient	lim (nombre)

- [u:] devient [u]

Exemples :

Mu:ñ (sourire)	devient	muñ (patienter)
Xu:r (rouille)	devient	xur (grotte)

## **Les substitutions morphosyntaxiques**

- **La dérivation**

Si on regarde de très près, on se rend compte que, dans les énoncés en wolof des personnes que nous avons interrogé, les mots sont généralement combinés de suffixes français selon les règles conformes à la grammaire française. C'est ainsi que nous constatons :

- **Le suffixe en « isme »**

Exemples :

« banabanisme » (activité des banabanas)

(banabana : marchand ambulant)

« xarafalisme » (activité des xarafalkat)

(xarafalkat : une personne qui a pour métier de circoncrire)

**- Le suffixe en « erie »**

Exemples :

« dibiterie » (lieu où l'on vend du dibi)

( dibi : viande grillée)

**- Le suffixe en « esse »**

Exemples :

« toubabesse » (une femme blanche)

(toubab : un Blanc)

**- Le suffixe en « ier »**

Exemples :

« dibitier » (la personne qui tient une dibiterie)

**- Le suffixe en « isier »**

Exemples :

« toubabiser » (se conduire comme un toubab)

**- Le genre et le nombre**

Les marques françaises de genre et de nombre sont très souvent rencontrées dans les énoncés de nos différents locuteurs.

Exemples :

Une « daba »

des « dabas »

Un « nawetane »

des « nawetanes »

### - **Les mots composés**

Ce que nous avons le plus souvent constaté c'est des mots composés généralement constitués de mots wolofs suivis de mots français et vice versa.

Exemples :

« yassa poulet » : un plat sénégalais au poulet

« yaba composé » : danse traditionnelle apparentée au yaba  
(yaba : une façon de marcher)

### **Les substitutions lexicales**

Ce que l'on a pu constater c'est que dans les différents énoncés en wolof de nos locuteurs, il existe des mots wolofs qui ont été empruntés puis francisés phonologiquement.

Exemples :

Bangala (membre viril)	=	bengala
Boubou (vêtement)	=	mboubou
Thiossane (la tradition)	=	cosaan